



Proposition d'un projet de mise en place de l'Observatoire des Agricultures du Monde à Madagascar

Projet OAM Madagascar Document TCP

VERSION REVISEE DE JANVIER 2014



联合国
粮食及
农业组织

FOOD AND
AGRICULTURE
ORGANIZATION
OF THE
UNITED NATIONS

ORGANISATION
DES NATIONS
UNIES POUR
L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANIZACION
DE LAS NACIONES
UNIDAS PARA
LA AGRICULTURA
Y LA ALIMENTACION

منظمة
الاغذية
والزراعة
للأمم
المتحدة

技术合作计划

TECHNICAL COOPERATION
PROGRAMME

PROGRAMME DE
COOPÉRATION TECHNIQUE

PROGRAMA DE
COOPERACIÓN TÉCNICA

برنامج التعاون الفني

Titre du projet: **Amélioration de la gouvernance des filières de production et de commerce des**

Pays: MADAGASCAR

Titre du projet: Mise en place de l'Observatoire des Agricultures du Monde à Madagascar

Code du projet: TCP/MAG/

Date de démarrage: Juillet 2014

Date d'achèvement: Juin 2016

Institution de contrepartie: Ministère de l'Agriculture

Budget couvrant la contribution de la FAO: 400 000 **USD**

Signature:

(Pour le Gouvernement)

Signature:

M. TALLA TAKOUKAM Patrice,
RFAO Madagascar
(pour la FAO)

Date de la signature:

Date de la signature:.....

TABLE DES MATIERES

Acronymes	5
Contexte	7
1.1 Contexte général et sectoriel	7
1.2 Priorités de développement agricole et rural à Madagascar.....	7
1.3 Contexte international : l'initiative WAW portée par la FAO.....	9
Raison d'être du projet.....	10
1.4 Problèmes/questions à traiter	10
1.5 Les zones retenues pour les observatoires pilotes	11
1.6 Parties prenantes et bénéficiaires ciblés.....	12
1.7 Activités antérieures et connexes.....	14
1.8 Avantages comparatifs de la FAO.....	15
Cadre conceptuel du projet	17
1.9 Objectifs.....	17
1.10 Effets directs, résultats et activités.....	17
1.11 Durabilité	20
1.12 Risques et hypothèses.....	21
Dispositions relatives à la mise en œuvre et à la gestion	23
1.13 Cadre institutionnel et coordination.....	23
1.14 Stratégie et méthodologie.....	23
1.15 Apport du Gouvernement	24
1.16 Contribution de la FAO.....	25
1.16.1 Personnel	25
1.16.2 Contrat de services.....	25
1.16.3 Frais de voyage.....	25
1.16.4 Formation	25
1.16.5 Équipements consommables.....	25
1.16.6 Équipements non consommables	26
1.16.7 Les services d'appui technique de la FAO (SAT) comprendront :	26
1.16.8 Frais généraux de fonctionnement.....	26
1.16.9 Frais directs de fonctionnement ou soutien.....	26
Supervision, suivi, informations de gestion et établissement des rapports	26
1.17 Suivi et partage des connaissances	26
1.18 Communication et visibilité.....	27
1.19 Calendrier de l'établissement des rapports	27
Annexe 1 : Budget.....	29
Annexe 2 : Tableau synoptique du projet expérimental de mise en place opérationnelle de l'OAM Madagascar (cadre logique et échéances des activités)	30
Annexe 3 : Mandat du coordinateur national	39
Annexe 4 : Mandat des consultants nationaux et des missions d'appui de la FAO	40
Annexe 5. Dispositions générales du PCT	46
Annexe 6 : Institutions contractantes et prestation demandée	48
Annexe 7 : Présentation du mécanisme de fonctionnement de l'OAM Madagascar.....	49
Annexe 8 : Les parties prenantes et les produits pour chaque étape de mise en œuvre de l'OAM ...	51
Annexe 9 : Charte de rôles et responsabilités.....	52
Annexe 10 : Constitution de l'équipe technique	53
Annexe 11 : Critère de sélection et localisation des sites OAMM	54

PREAMBULE

Cette proposition de projet a été élaborée à partir d'un travail réalisé par une équipe de consultants malgaches, financée dans le cadre d'un TCP Facility et constituée par :

- Rivo RATSIMBARISON, Expert en Développement Rural
- Andrea RAKOTOMAMONJY, Expert en Système d'Information
- Isabelle NIRINA, Expert Socio Economiste
- Daniel RABESON, Expert Agro Environnementaliste

Avec les contributions de :

- Jean-François BELIERES, Agro-Economiste FOFIFA/CIRAD
- Hélène DAVID-BENZ, Agro-Economiste CIRAD

ACRONYMES

AUE	:	Association des Usagers de l'Eau
BAD	:	Banque Africaine de Développement
BDD	:	Base De Données
BV Lac	:	Bassins versants au lac Alaotra
BVPI	:	Programme Bassin Versant et Périmètre Irrigué
CFA	:	Consultants Fonciers Associés
CITE	:	Centre d'Information Technique et Economique
CSA	:	Centre de Services Agricoles
CIRAD	:	Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
CIRDR	:	CIRconscription du Développement Rural
CRS-DRR	:	Catholic Relief Services-Disaster and Risk Reduction
CTD	:	Collectivité Territoriale Décentralisée
DRDR	:	Direction Régional du Développement Rural
DREF	:	Direction Régionale de l'Environnement et des Forêts
DRPRH	:	Direction Régional de la Pêche et Ressources Halieutiques
DSM	:	Direction des Statistiques des Ménages
DSEC	:	Direction du Suivi Evaluation et de la Communication
EPM	:	Enquête Périodique auprès des Ménages
EPP/PADR	:	Equipe Permanente de Pilotage/Programme d'Action pour le Développement Rural
ESSA	:	Ecole Supérieure des Sciences Agronomique
FAO	:	Food and Agriculture Organization
FOFIFA	:	Foibe Fikarohana momba ny Fambolena (Centre de recherche pour le développement agricole)
FAUR	:	Fédération des Associations des Usagers des Réseaux
FIDA	:	Fonds International du Développement Agricole
FID	:	Fonds d'Intervention pour le Développement
GTDR	:	Groupe de Travail pour le Développement Rural
GSDM	:	Groupement des Semis Directs de Madagascar
GUMS	:	Guichet Unique
INSTAT	:	Institut National de la STATistique
IRD	:	Institut de Recherche pour le Développement
JICA	:	Japan International Cooperation Agency
MINAGRI	:	MINistère de l'AGRIculture
MNP	:	Madagascar National Park
MPRH	:	Ministère de la Pêche et des Ressources Halieutiques
OAM	:	Observatoire des Agricultures du Monde
OdR	:	Observatoire du Riz
OF	:	Observatoire du Foncier
OMD	:	Objectifs Millénaires de Développement
ONG	:	Organisation Non Gouvernemental
ONESF	:	Observatoire National de l'Environnement et du Secteur forestier
OP	:	Organisation Paysanne
PADR	:	Programme d'Actions pour le Développement Rural
PAGME	:	Programme d'Appui aux Grandes et Moyennes Exploitations
PCP-riz	:	Plateforme de concertation et de pilotage de la filière riz
PARE Sud-Est	:	Programme d'Appui à la RESilience dans le Sud-Est
PLOF	:	Plan Local d'Occupation Foncière
PPN	:	Produits de Première Nécessité
PIB	:	Produit Intérieur Brut
PRD	:	Programme Régional de Développement
PRDR	:	Programme Régional de Développement Rural
PRSE	:	Plateforme des Responsables de Suivi et Evaluation
PSAEP	:	Programme Sectoriel Agricole Elevage et Pêche
ROR	:	Réseau d'Observatoires Ruraux
SACSA	:	Service d'Appui aux CSA

SI	:	Systeme d'Information
SIR	:	Systeme d'Information Régional
SISAV	:	Systeme d'Information sur la Sécurité Alimentaire et la Vulnérabilité
SR	:	Service Régional
SRSE	:	Service Régional de Suivi Evaluation
STD	:	Service Technique Déconcentré de l'Etat
TDR	:	Termes de Référence
TBE	:	Tableau de Bord Economique
TCP	:	Technical Cooperation Programm
TT	:	Tranoben'ny Tantsaha (Maison des Paysans)
WHH	:	Agro-Action Allemande

CONTEXTE

1.1 Contexte général et sectoriel

Madagascar est avant tout un pays agricole. Même si la part du secteur agricole dans le PIB national n'apparaît pas très élevée (inférieure à 30%), jusqu'à 80% de la population tire ses moyens d'existence de la production agricole au sens large : culture, élevage, pêche, foresterie, cueillette, chasse. « *L'agriculture reste toujours archi-dominante dans la structure des emplois. Elle compte plus de huit actifs occupés sur dix* » (EPM, 2010). De fait ce secteur économique est primordial sur le plan social et plus particulièrement de la lutte contre la pauvreté - qui reste très élevée avec plus de 82% en milieu rural en 2010 - et de l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle - 56,5% de la population vivaient dans la pauvreté extrême en 2010¹, plus de 62% pour le milieu rural. La croissance économique nationale reste fortement liée à ce secteur, lui-même soumis aux aléas climatiques. La part des produits agricoles dans la balance commerciale du pays est également importante.

Selon les résultats de l'enquête périodique auprès des ménages (EPM, 2010), 80% de la population vit en milieu rural. La population est jeune avec un ratio de dépendance de 100 en milieu rural, ce qui signifie que chaque actif doit nourrir une personne en plus de lui-même. Cela signifie aussi que le nombre d'actif augmente rapidement et que la demande en emploi est forte. En 2010 (EPM, 2010), les ménages des exploitants agricoles représentaient 68 % de l'ensemble des ménages : 38 % en milieu urbain et 76 % en milieu rural. Mais, la proportion des ménages agricoles qui avait pratiqué l'agriculture les douze derniers mois avant l'enquête, était nettement plus élevée avec 81 % : 52 % en milieu urbain et 89% en milieu rural. L'activité agricole fait partie des sources de revenu (monétaires et non monétaires) de plus de 80% des ménages à Madagascar. Les structures des exploitations agricoles sont petites. Selon EPM-2010, « *les petits exploitants agricoles (superficie de moins de 1,5 ha) constituent une majorité de 70% des ménages agricoles. Les moyens exploitants (superficie économique allant de 1,5 ha à 4 ha) représentent tout de même une proportion non négligeable de l'ordre de 23%. Les grands exploitants ne constituent que 4,8% de l'ensemble des ménages agricoles. Au niveau national, la superficie économique moyenne exploitée par ménage est de 1,4 ha, tandis que la superficie économique médiane est de 1 ha* ».

L'enjeu macro-économique du secteur est de contribuer, à la croissance économique du pays. Cependant, il existe aussi des enjeux majeurs de développement durable dans les territoires notamment en termes d'emploi, de lutte contre la pauvreté, de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de gestion durable des ressources ; ces enjeux multisectoriels appellent des approches intégrées.

C'est au niveau des territoires (unité de gouvernance et zone agro-écologique) que doivent être appréciés les effets sur le développement durable impulsés par les politiques de développement mises en œuvre. La contribution des acteurs locaux dans la définition des politiques, leur mise en œuvre et leur évaluation est par ailleurs recherchée.

Dans un tel contexte et malgré un exode rural qui s'intensifie, l'agriculture, qui est essentiellement familiale, restera encore longtemps, le principal secteur d'emploi de la population et d'absorption des nouveaux actifs à Madagascar. Avec des ressources limitées, des pratiques peu intensives et des environnements plus ou moins fragiles, l'avenir du secteur dépend des modèles de production, et de leurs impacts sur le développement durable, qui seront promus par les différents acteurs et développés par les paysans et leurs organisations. D'où la nécessité, pour les acteurs du développement aux différentes échelles (local à national) de disposer d'outils de suivi et d'évaluation des transformations agricoles et de leur impacts sur le développement durable des territoires pour améliorer les prises de décision. Cette orientation s'inscrit dans les objectifs de l'initiative WAW portée par la FAO et ses partenaires, et à laquelle les principaux acteurs du développement agricole malgaches ont contribué.

1.2 Priorités de développement agricole et rural à Madagascar

De par la structure économique et sociale du pays, le développement rural reste une constante dans les priorités nationales de développement. L'objectif visé est le développement économique et l'amélioration des conditions de vie des populations rurales, avec deux thèmes majeurs que sont la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et des objectifs du millénaire (ODM) pour quantifier partiellement tout au

¹ C'est-à-dire n'ayant pas la possibilité d'accéder au panier alimentaire minimal fournissant 2133Kcal/jour et évalué à 328 162 Ar/an

moins les évolutions. Cette priorité se décline de multiples façons dans les politiques publiques avec : (i) la mise en œuvre de programmes et projets de développement agricoles basés le plus souvent sur des approches filières par produit ou sectorielles à travers certaines composantes du développement agricole, et notamment la vulgarisation d'innovations, l'accès au crédit, le renforcement des capacités des producteurs et de leurs organisations etc. ; (ii) des programmes moins spécifiquement agricoles qui concernent le développement des infrastructures, la sécurisation foncière, le développement régional, la gestion des ressources naturelles, et de manière encore plus large les programmes de santé et l'éducation par exemple. D'une certaine manière, les programmes d'urgence font également partie des actions de développement rural car ils sont récurrents dans certaines régions frappées régulièrement par des aléas et en venant en aide aux ménages ruraux ils permettent le maintien d'une certaine capacité productive (bien que très souvent diminuée).

L'Etat malgache s'est également engagé dans une politique de décentralisation qui vise l'amélioration de la gouvernance. L'emploi des jeunes reste également une préoccupation majeure des Pouvoirs Publics.

En ce qui concerne le secteur agricole (agriculture, élevage pêche), la dernière décennie a vu l'adoption de programmes successifs, parmi lesquels : le Programme National de Développement Rural (PNDR) de 2004, le Plan d'action pour le développement rural (PADR) en 2006, et à partir de 2008 le Programme sectoriel agricole (PSA) devenu le **PSAEP** (Programme sectoriel agricole, d'élevage et de pêche) qui a progressivement été aligné avec le Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA) du NEPAD (ou CAADP Compréhensive Africa Agriculture Development Programme). C'est le PSAEP qui est aujourd'hui l'un le principal cadre de programmation des actions de développement rural. Il est clairement inscrit dans des objectifs de développement durable et vise l'amélioration des revenus des producteurs ; la création d'emplois pour les ruraux ; l'approvisionnement d'une agro-industrie prospère ; une contribution à l'amélioration de la balance commerciale ; et le legs aux générations futures d'un capital fructueux eau-sol-biodiversité. Le PSAEP/CAADP propose quatre grands axes stratégiques : la gouvernance et les cadres institutionnel et organisationnel ; la promotion des investissements agricoles et de l'agribusiness ; la production, la sécurité alimentaire et nutrition ; les services agricoles et environnement.

Les priorités en matière de développement agricole et rural sont clairement orientées aujourd'hui vers le développement durable avec la prise en considération des aspects économiques, sociaux et environnementaux et vers une amélioration de la gouvernance par une décentralisation effective et participative avec l'ensemble des acteurs locaux et en priorité les collectivités locales et les organisations paysannes.

Les Pouvoirs Publics, mais aussi des acteurs privés (de type ONG ou organisations professionnelles) ont mis en place des dispositifs de suivi et d'évaluation du développement rural et de l'évolution de la situation socio-économique et sanitaire des populations mais aussi des outils de suivi des ressources et de l'environnement. Ainsi, notamment dans le cadre du **PSAEP** a été clairement posé le besoin de disposer d'informations fiables pour assurer le pilotage et la coordination des politiques de développement mises en œuvre aux différents niveaux de gouvernance. Le Ministère de l'Agriculture (MinAgri), le Ministère de l'Élevage (MinEl) et le Ministère de la Pêche et des Ressources Halieutiques (MinPRH) ont entrepris de renforcer leur dispositif d'information sur le secteur Agricole. Des actions ont été engagées dans ce sens et les trois Ministères ont notamment bénéficié, à partir de 2008, de l'appui du projet SIRSA II (Système d'Information Rurale et de Sécurité Alimentaire), financé par l'Union Européenne.

Mais les enjeux vont au-delà du seul secteur agricole, et le développement rural s'insère dans un développement territorial avec de fortes interactions entre rural et urbain. Ainsi, un des enjeux importants est de disposer d'outils adéquats, aptes à suivre et à mesurer la transformation du monde rural et de ses systèmes de production, dans une dynamique de coopération et d'implication d'un grand nombre d'acteurs ayant la même compréhension des problématiques et agissant dans le cadre d'une vision commune des méthodes à utiliser pour y parvenir. De plus, ces outils sont souvent performants, mais ils sont sectoriels et souvent spécifiques avec des informations qui sont rarement mises en relation ou intégrées. Par ailleurs, quand les dispositifs sont nationaux, les données et résultats sont peu disponibles au niveau local et donc peu utilisées par les acteurs et ceci d'autant plus que les capacités des acteurs locaux sont souvent insuffisantes pour les utiliser.

La mise en place de système de suivi des transformations agricoles aux différents niveaux de gouvernance est donc une priorité pour accompagner la mise en œuvre des programmes de développement. L'initiative WAW portée par la FAO propose un cadre conceptuel et une méthodologie qui répond à ces besoins et donc

aux priorités actuelles de développement rural à Madagascar, et c'est pour la mise en œuvre d'un observatoire pilote OAMM que le présent projet est formulé.

1.3 Contexte international : l'initiative WAW portée par la FAO

Au niveau international, la contribution de l'agriculture au développement durable est questionnée en relation avec les enjeux globaux auxquels la planète est confrontée, certains anciens, comme la lutte contre la pauvreté et l'amélioration de la sécurité alimentaire, et d'autres plus récents comme le changement climatique, la préservation de la biodiversité, l'épuisement des ressources (eaux, terres, énergies fossiles et éléments nutritifs du sol), les maladies émergentes etc. Et, si l'activité de production agricole est localisée avec des contributions au développement durable d'abord localisées au territoire dans lequel elle est pratiquée, ces contributions concernent toutes les échelles, jusqu'au développement global. Par ailleurs, les activités agricoles impactent directement, à court ou long terme, ces grands enjeux comme elles sont impactées en retour.

Les agricultures connaissent de rapides transformations structurelles, en témoignent des évolutions majeures concernant les régimes fonciers, l'utilisation de la main d'œuvre salariée, le recours aux activités non agricoles, les modes d'intégration aux marchés, les nouvelles formes d'entreprises, etc. On connaît toutefois peu de choses sur l'ampleur de ces changements, leur dynamique et l'importance de leurs impacts. Les transformations en cours ont également relancé les débats de politique sur la pertinence et les effets des différentes formes d'organisation des activités agricoles. Ces transformations se traduisent par des modifications à long terme des formes d'organisation des activités agricoles, avec au niveau local, des implications économiques et sociales différentes, ainsi que des impacts différenciés sur l'environnement ; et donc elles contribuent de manières différentes aux enjeux globaux.

Or, on ne dispose que de peu d'informations sur ces transformations et leurs effets sur le développement durable aux différentes échelles, du local au global ; et donc les contributions aux grands enjeux auxquels est confrontée l'agriculture.

Les systèmes d'information existants sont en général dispersés sur le plan géographique, thématiquement centrés, et produisent des données qui ne permettent pas des analyses systémiques et dynamiques à des échelles multiples. En outre, les acteurs parties prenantes de ces transformations agricoles, en particulier les organisations paysannes et rurales, sont souvent peu impliqués dans la production et l'utilisation des informations sur les transformations agraires, ce qui limite l'utilité de ces systèmes d'informations pour alimenter le débat sur les politiques. De ce constat est née l'initiative World Agriculture Watch / Observatoire des Agricultures du Monde (WAW).

L'Observatoire des Agricultures du Monde (WAW) est une initiative internationale, portée par la FAO (avec comme partenaire au niveau international le FIDA, la coopération française et le CIRAD), qui a pour objectif de suivre et d'analyser les transformations des systèmes agricoles et leurs impacts économiques, sociaux et environnementaux au niveau local et global pour alimenter le débat sur les politiques de développement durable. Cette initiative est conçue comme une plate-forme permettant la création, l'échange et la discussion des connaissances, et basée sur un réseau d'observatoires nationaux et locaux qu'elle est en train d'initier, situés dans des zones représentatives où des transformations structurelles sont à l'œuvre. L'initiative WAW a développé un cadre conceptuel et méthodologique pour documenter les transformations agricoles et leurs effets sur le développement durable des territoires. Elle s'est engagée dans sa mise en œuvre dans des observatoires pilotes avec comme principe de base de valoriser l'existant (notamment en intégrant les données et informations disponibles), d'adopter une démarche participative et de mettre en place des outils utiles et utilisés au niveau local et national mais aussi capable d'alimenter le réseau international ; avec comme mode d'action l'appui et le renforcement des capacités des intervenants locaux et nationaux.

L'expérience de Madagascar, notamment en termes d'observatoires du développement rural, a contribué à la création de l'initiative et à l'élaboration de son cadre méthodologique. La mise en place d'un observatoire pilote à Madagascar constitue donc une double opportunité à la fois pour Madagascar avec la mise en place d'outils de suivi et d'évaluation du développement durable dans les territoires ruraux qui répondent à ses besoins actuels pour orienter les politiques et pour la FAO et l'initiative WAW d'engager le développement du réseau avec l'installation d'un observatoire pilote.

RAISON D'ÊTRE DU PROJET

1.4 Problèmes/questions à traiter

Le développement durable et la sécurité alimentaire sont des objectifs structurants des politiques publiques à Madagascar. Or ces objectifs sont complexes et multidimensionnels, car ils intègrent des contraintes de nature économiques, sociales et environnementales, à différents niveaux d'échelle, du local au national et avec des composantes liées à l'international. Les modes d'action des acteurs du développement (en particulier les Pouvoirs Publics) sont généralement sectoriels et les outils/dispositifs pour suivre et apprécier les effets des politiques sont souvent thématiquement centrés et géographiquement dispersés. Ceci rend difficile le pilotage des actions aux différentes échelles de gouvernance, alors que l'Etat s'est engagé dans un processus de décentralisation et d'amélioration de la participation des acteurs locaux à la définition et à la mise œuvre des programmes de développement.

Ce constat est particulièrement vrai pour l'Agriculture. Aussi bien au niveau de Madagascar qu'au niveau global comme en témoigne le constat fait à l'origine de l'initiative WAW. L'Etat malgache, souvent avec l'appui financier de ses partenaires extérieurs, met en œuvre des programmes pour lever les contraintes et impulser le développement agricole et rural à travers des investissements dans les infrastructures, les ressources et le renforcement des capacités des acteurs ; dans des actions qui visent l'amélioration de l'environnement institutionnel et dans des mesure d'urgence pour soutenir directement les ménages les plus vulnérables, notamment en cas de catastrophe naturelle. Souvent ces programmes sont basés sur une approche sectorielle : filières agricoles ou autres activités primaires, gestion environnementale, développement social ; même s'il y a quelques programmes et projets avec une approche intégrative. Et en liaison avec une organisation et des démarches sectorielles, les systèmes d'informations et les dispositifs de suivi et d'évaluation du développement rural sont eux aussi construits, le plus souvent, sur une approche sectorielle avec peu d'intégration des informations pour évaluer, suivre et piloter les politiques publiques dans un cadre de développement territorial durable. Ce constat a été renouvelé par les participants aux différents ateliers nationaux qui se sont tenus à Antananarivo dans le cadre de la formulation de ce projet les 06 juin et 08 octobre 2013. La situation a été résumé ainsi par l'un des participant « en matière de développement rural, nous avons développé des observatoires performants mais qui ne fournissent que des images partielles, il s'agit aujourd'hui d'aller plus loin et de construire à partir de ce qui existe un observatoire qui intègrent ces différentes sources et donne une vision complète, cohérente et dynamique des transformations rurales en cours ».

Les dispositifs développés à Madagascar sont nombreux et le plus souvent efficace dans leur domaine. A ce titre, les observatoires relatifs au monde rural et notamment le ROR, l'OdR, l'Observatoire du Foncier (OF) produisent des informations et des analyses dont la qualité est largement reconnue, bien au-delà des frontières nationales. Les travaux de l'INSTAT, et notamment les grandes enquêtes comme l'Enquête périodique auprès des ménages (EPM), et l'Enquête démographique et de santé (EDS), les Tableaux de bords environnementaux de l'ONE, les enquêtes du MinAgri, fournissent des informations de qualité mais souvent ne donnent qu'une vision partielle du développement rural. Les données et informations de sources différentes ne font que rarement l'objet d'intégration pour des analyses plus complètes. La dispersion des données et les changements dans les méthodologies ou les unités observées font que les analyses dynamiques sont très difficiles à mener, notamment dans le domaine des transformations structurelles et de leurs impacts sur le développement durable.

Ainsi, et en particulier dans le cadre du **PSAEP**, il a été clairement posé le besoin de disposer d'informations fiables pour assurer le pilotage et la coordination des politiques de développement mises en œuvre aux différents niveaux de gouvernance, du local au national. Ce constat fait dans le cadre de l'élaboration du PASEP, a été rappelé et confirmé par les participants de l'atelier national du 08 octobre 2013 :

- **Au niveau « local »**, pour œuvrer au développement durable d'un territoire, les collectivités territoriales, les représentants des organisations paysannes et rurales, les administrations et les divers projets qui interfèrent sur ce même territoire doivent pouvoir disposer d'informations fiables, pertinentes (d'indicateurs qui leur sont utiles), dynamiques et intégrées ainsi que d'outils pour une meilleure prise de décision dans une démarche de développement durable. Les données collectées dans des dispositifs « nationaux » sont souvent peu disponibles au niveau local et donc pas utilisées. Les dispositifs locaux de mise en commun de l'information et de son analyse sont faibles et peu dynamiques, et ceci d'autant plus que les acteurs locaux ont rarement les capacités suffisantes pour mener des évaluations multicritères et appréhender les effets des politiques sur les évolutions de leur territoire.

- **Au niveau national**, malgré les efforts engagés, les approches restent trop sectorielles avec des outils et dispositifs très thématiques et une insuffisante prise en compte des dynamiques de transformation pour mieux apprécier les effets des politiques et développer des analyses prospectives sur l'évolution du monde rural.

Ainsi, le problème traité dans le cadre de ce programme d'installation d'un observatoire pilote de l'Observatoire des Agricultures du Monde à Madagascar est celui de l'insuffisance, pour une bonne gouvernance, des dispositifs actuels de suivi et d'évaluation du développement rural pour rendre compte des transformations structurelles des exploitations agricoles et des territoires et de leurs effets sur le développement durable aux différentes échelles du local au global, dans une approche intégrative et participative qui favorise le dialogue politique entre les acteurs.

Les autres problèmes traités concernent : le besoin, généré par des approches sectorielles, d'un plus grand décloisonnement ; le manque d'intégration des informations aux différentes échelles ; une valorisation des données qui pourrait être meilleure ; le faible niveau de disponibilité des données et informations aux échelles locales (districts et région) ; la faible implication des acteurs de la société civile aux différents étapes des processus de suivi et d'évaluation des politiques par manque à la fois de capacités suffisantes et de dispositif adapté.

Pour apporter des solutions à ces problèmes, il faut développer une approche systémique dynamique qui prenne en compte les territoires et les unités de base de la production agricole (les exploitations agricoles) et mettre en œuvre une démarche participative avec un dispositif adapté pour permettre une participation effective des différents types d'acteurs à chacun des niveaux, mais aussi, des outils de partage et d'échanges comme support de l'indispensable coopération entre acteurs. **L'initiative WAW/OAM propose un cadre conceptuel et méthodologique adapté qui repose sur des dispositifs de mise en réseau des acteurs et de leurs données, appelés « observatoires » et qui sera testé dans le cadre de ce projet. Le Gouvernement sollicite donc l'appui de la FAO pour mettre en place les premiers observatoires pilotes et impulser une nouvelle dynamique de pilotage du développement durable dans les territoires à Madagascar qui pourra être élargie à d'autres régions et qui contribuera au réseau international WAW et pourra être répliquée dans d'autres pays.**

1.5 Les zones retenues pour les observatoires pilotes

En plus du niveau national, trois zones d'intervention ont été retenues pour la construction du prototype et la mise en place des observatoires pilotes. Les trois zones ont été retenues suite à une analyse basée sur plusieurs critères et en prenant en considération les orientations du PSAEP (voir en annexe **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**). Ce choix fait en concertation entre les différents partenaires a été discuté et validé lors de l'atelier national du 08 octobre 2013. Il a été rappelé qu'une détermination plus précise du territoire pris en compte doit être faite au démarrage des activités dans le cadre du diagnostic initial. Des extensions des sites pourront être envisagées par la suite pour la mise à l'échelle du projet.

Ces zones sont (voir localisation en annexe Figure 3) : le Lac Alaotra, Miarinarivo/Soavinandriana et Farafangana.

✓ Site du Lac Alaotra

La zone du lac Alaotra (dans la région Alaotra-Mangoro) est un des principaux greniers à riz de Madagascar et un bassin d'emplois agricoles. Les enjeux environnementaux sont très importants et représentatifs de nombreuses zones de Madagascar (déboisement, feux de brousse, érosion sur les tanety, présence d'un site Ramsar). C'est une zone avec de nombreux projets de recherche et de développement depuis plusieurs décennies avec la mise au point et la diffusion d'innovations agricoles, environnementales et institutionnelles. Dans cette zone coexistent différents types d'exploitations agricoles (familiales, patronales et entreprises). Enfin, le capital d'informations et de données est très important en raison de l'implantation ancienne de la recherche (FOFIFA, CIRAD et autres) du ROR et des projets de développement. Cette unité géographique cohérente qu'est la zone du lac Alaotra a aussi été retenue en tant que premier site pilote pour implanter et mettre en œuvre le projet OAMM. Les acteurs locaux sont déjà informés de l'initiative WAW et ont manifesté leur intérêt pour une implantation d'un observatoire pilote, notamment lors d'un atelier organisé par la mission FAO/MinAgri qui s'est tenu à Ambatondrazaka le 13 juin 2013, avec plusieurs thématiques comme la pression foncière et son impact environnemental, le développement des

activités agricoles et la préservation du site Ramsar, l'intensification écologique des systèmes de cultures et leurs complémentarités, le développement des filières agricoles, etc.

✓ **Site de Farafangana**

Cette zone, située au Sud-Est (région Atsimo Atsinanana), est fortement impactée par le changement climatique avec une pluviométrie irrégulière et des pluies très agressives. Du Vondrozo jusqu'à Midongy du sud (2 autres districts rattachés à la Région Sud-Est) il existe un corridor forestier d'une superficie de plus de 190 000 ha. Le changement climatique et les aléas climatiques impactent la sécurité alimentaire des paysans. C'est une zone avec de nombreuses cultures de rente et en particulier des cultures pérennes (vanille, café, girofle,...). Or, ces filières sont caractérisés par de fortes fluctuations de prix sur le marché international et les producteurs sont vulnérables sur le plan économique, et doivent développer des stratégies d'adaptation. Les activités de pêche sont également importantes dans la région. Il existe une certaine diversité des systèmes agricoles et donc de types d'exploitations. De nombreuses données sont disponibles notamment avec les enquêtes du ROR mais aussi les projets existants. Les acteurs locaux ont montré leurs intérêts pour certaines problématiques de développement qui pourraient porter OAM et notamment la transformation des systèmes rizicoles de bas-fonds et des cultures vivrières mais aussi le développement des activités de pêche.

✓ **Site de Miarinarivo/Soavinandriana**

La zone de Miarinarivo/Soavinandriana (dans la région Itasy) est caractérisée par l'existence de 3 types d'écosystèmes naturels à savoir les végétations arbustives dominées par de la savane herbeuse, l'écosystème lacustre et les forêts de Tapia. Les systèmes de production des exploitations agricoles sont liés à la valorisation de ces écosystèmes. La pression foncière s'intensifie et on observe des paysans qui sont obligés d'aménager sur des bassins versants à pente forte malgré l'instabilité des structures du sol. L'écosystème forestier est en principe épargné par les activités dégradantes à la suite du transfert de sa gestion aux riverains. L'activité de rente prédominante est la production de soie sauvage et des produits dérivés. Qui dans certains cas assure en grande partie des moyens d'existence des exploitations. Cependant, la forêt de Tapia est fragilisée par la persistance des feux de brousse qu'ils soient intentionnels ou non. Les exploitations agricoles pratiquent la polyculture. Le niveau de technicité agricole est relativement élevé et nombreux sont les exploitants qui optent pour la lutte phytosanitaire intégrée pour conduire leurs cultures. Les acteurs locaux considèrent que la dynamique des cultures vivrières est dans cette zone la problématique importante du développement rural et une clé des transformations agricoles.

1.6 Parties prenantes et bénéficiaires ciblés

Les parties prenantes sont en premier lieu les autorités ministérielles et tout particulièrement le Ministère de l'Agriculture, institution gouvernementale de contrepartie ainsi que ses démembrements comme :

- L'UPDR ou Unité de Politique de Développement Rural
- Les 3 Directions régionales du Développement Rural concernées (DRDR)
- Les CSA ou Centres de Service Agricole des zones concernées

D'autres ministères sont concernés et plus particulièrement parmi eux les ministères en charge du développement rural (élevage, pêche, forêts et environnement).

Ces ministères et leurs démembrements sont tous directement intéressés par une amélioration de leurs capacités pour le suivi, l'évaluation et la formulation des politiques publiques de développement rural, avec la mise en œuvre d'une démarche systémique et intégrative aux différents niveaux de gouvernance.

Les organismes producteurs d'informations, d'analyses et en charge de l'alimentation des politiques, avec en particulier : l'INSTAT, le ROR, l'Observatoire du Foncier, l'Observatoire National de l'Environnement et du Secteur Forestier (ONESF).

Ces organismes sont à la recherche d'une meilleure valorisation et d'une plus grande intégration des données, informations et analyses produites notamment aux niveaux décentralisés.

Les organismes de recherche et de formation : le FOFIFA et l'Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques (ESSA) mais aussi leurs partenaires internationaux et notamment le CIRAD (Centre de Coopération Internationale

de Recherche Agronomique pour le Développement) sont mobilisés dans des approches systémiques pour améliorer le suivi, l'évaluation et la programmation du développement durable aux différents niveaux du territoire.

Les organisations paysannes (OP) avec au niveau national les faitières (Réseau SOA, FIFATA, FTM, TT) et dans les différents sites le OP organisées en assemblées paysannes (AP) dont le nombre diffère :

- Dans la zone du Lac Alaotra les principales organisations identifiées sont : VIFAM (Vovonana Iraisan'ny Fikambanana Alaotra Mangoro, rattaché à FIFATA), la Fédération des Usagers des Réseaux (FAUR) et la Maison des paysans, Koloharena.
- Dans la zone de Farafangana : les OP appuyés par le PSDR.
- Dans la zone de Miarinarivo/Soavinandrina : FIKOTAMIFI et Associations des Usagers de l'Eau.

Ces organisations sont directement intéressées pour contribuer de manière plus effective à l'évaluation des politiques publiques et à la leur définition notamment avec des démarches participatives qui intègrent leur participation à toutes les étapes du processus, de la conception des outils et le choix des indicateurs jusqu'au à la mise en discussion des analyses et résultats et qui prévoient le renforcement de leurs capacités.

L'atelier national du 08 octobre 2103 à Antananarivo a réuni des représentant de la presque totalités des parties prenantes du niveau national mais aussi au niveau des zones, même si à ce niveau la représentation n'a été que partielle pour des raisons budgétaires,

Les Bénéficiaires Finaux sont les acteurs individuels ou collectifs, autorités et organismes territoriaux, régionaux, nationaux et internationaux impliqués dans la définition et le suivi des politiques de développement, de recherche et agricole.

- Le CROA (Comité Régional d'Orientation et d'Allocation) instance de décision de l'allocation des Fonds Régionaux de Développement Agricole bénéficiera grâce au système d'information ouvert de l'observatoire, d'un outil d'aide à la décision multicritère. Par ailleurs, les Groupes de travail sur le Développement Rural (GTDR, dont la vocation est similaire à celle des CROA, où sont représentés organisations paysannes, opérateurs économiques, les services techniques responsables des projets de développement rural), les élus locaux (maires) et les CSA (Centres de Service Agricole) bénéficieront également du système d'information des observatoires territoriaux ;
- Le Ministère de l'Agriculture (MINAGRI) et ses services déconcentrés manquent, d'une façon générale, de compétences pour évaluer l'impact de la diffusion d'innovations et plus généralement des programmes mis en œuvre. Les observatoires locaux répondront à leur attente en permettant une mise en réseau des acteurs et l'intégration des données collectées localement et la valorisation des grandes enquêtes nationales comme le Recensement Général de l'Agriculture, les enquêtes du Réseau des Observatoires Ruraux (ROR) et de l'Institut National de la Statistique (INSTAT) ;
- Les autres organisations de recherche et les universités bénéficieront du caractère plus interdisciplinaire des recherches programmées et pourront y participer,
- Les populations rurales concernées par l'amélioration des politiques mises en œuvre au niveau de leur territoire représentent² environ 850 000 personnes pour 150 000 exploitations agricoles dans les 3 zones avec environ 12% des exploitations agricoles sont gérées par les femmes (et une population rurale avec 50 à 53% de femmes)
- Les Investisseurs, entreprises, ONG et bailleurs soucieux de disposer d'un outil facilitant leur analyse des risques financiers, sociaux ou environnementaux lors de la préparation et la mise en œuvre des investissements et projets.

Autres organismes/institutions à considérer :

- La FAO : l'initiative WAW bénéficiera des informations et analyses des observatoires pilotes et notamment enrichir son système d'information avec les données (variables et indicateurs) communes aux différents observatoires.
- Les CIRAD (Centre de Coopération Internationale de Recherche Agronomique pour le Développement) qui bénéficiera des apports méthodologiques de la mise en œuvre des observatoires.

² Source : données du recensement agricole de 2004/05 actualisées avec un taux de croissance des exploitations agricoles de 2,8% par an.

La démarche mise en œuvre dans le cadre de ce projet repose avant tout sur la mise en place de plates-formes au niveau national et territorial pour (i) la mise en commun d'informations et de méthodes ; (ii) la création de connaissances partagées sur les transformations des systèmes agricoles et leurs impacts économiques, sociaux et environnementaux et ; (iii) leur mise en débat dans le cadre de la définition et l'évaluation des politiques de développement durable.

Les principes de base sont : (i) de valoriser l'existant (notamment en intégrant les données et informations disponibles et en les capitalisant pour des analyses sur le temps long) ; (ii) d'adopter une démarche participative qui intègre l'ensemble des acteurs concernés aux différents niveaux et en particulier les organisations de producteurs et autres acteurs de la société civile en renforçant leur capacités pour une participation effective (iii) de mettre en place des outils utiles et utilisés au niveau local et national (mais aussi capable d'alimenter le réseau international) ; (iv) d'assurer l'appui et le renforcement des capacités des toutes les parties prenantes et groupes cibles intervenants au niveau local et national.

Ainsi, si le système d'information à mettre en place constitue l'un des piliers pour l'atteinte des objectifs du projet, il doit avant tout être adapté aux besoins des différentes parties prenantes et doit être utiles et utilisé par elles ; c'est-à-dire qu'il doit fournir des produits³ utilisables par les bénéficiaires et des connaissances pour alimenter les débats entre ces différentes parties prenantes. C'est pourquoi, le système d'information, son contenu et ses produits seront définis avec les parties prenantes, tout au long du projet dans le cadre des plateformes, avec une démarche visant à prendre en compte des données et indicateurs que les parties prenantes jugeront les plus utiles et en recherchant les complémentarités pour des analyses pertinentes et utilisables par ces différentes parties.

1.7 Activités antérieures et connexes

Le Ministère de l'Agriculture de Madagascar, notamment à travers la DSEC, mais aussi le ROR, le FOFIFA, le CITE (Centre d'Informations Techniques et Economiques) et en collaboration avec le CIRAD, font partie des acteurs qui ont contribué à la conception et à la mise en place de l'initiative WAW qui est aujourd'hui portée par la FAO qui héberge son Secrétariat Exécutif..

Il y a, à Madagascar, une véritable expérience des observatoires comme outil de pilotage du développement avec notamment le Réseaux des Observatoires Ruraux (ROR), l'Observatoire du Riz, l'Observatoire national de l'environnement, (etc.) qui produisent depuis les années 1990 pour certains, des informations et des analyses en rapport avec le développement rural. Certains de ces observatoires ont été soutenus dans leur mise en place ou au cours de certaines phases de leur développement par la FAO (par exemple l'Observatoire du riz). Ce foisonnement et l'expérience acquise expliquent que Madagascar a été retenu pour mener les premières réflexions et actions qui ont conduit à la mise en place de l'initiative WAW à la FAO suite à différentes actions et réflexions menées conjointement par les services malgaches concernés, le CIRAD et la FAO. Les premières réflexions et activités ont été menées dans le cadre d'une opération financée par le CIRAD intitulée « ATP Viabilité » au cours des années 2008 à 2010. Les travaux menés ont permis de poser les premiers éléments méthodologiques pour la mise en place d'un Observatoire des Agricultures du Monde, mais aussi de faire un premier diagnostic de l'existant et des besoins des différents acteurs au niveau national et régional (uniquement dans la zone du Lac Alaotra).

Des ateliers ont réunis les principaux acteurs du développement rural et certains partenaires au développement, y compris la FAO ; ils ont permis d'apporter des contributions à la conception de WAW mais aussi de faire progresser à Madagascar, cette démarche qui doit aboutir à une plus grande collaboration entre acteurs pour le partage et l'analyse des données, une meilleure valorisation et un meilleure mise à disposition des informations auprès des acteurs locaux pour améliorer les politiques de développement durable. Le processus est donc engagé, il s'inscrit dans une dynamique nationale portée par le programme PASEP qui alors que son intitulé fait référence à une démarche sectorielle (Programme Sectoriel Agricole, Elevage et Pêche) met en avant la nécessité d'une approche intégrative qui permette de suivre et d'évaluer les effets des politiques sur le développement durable des territoires, qui est multidimensionnel. Le CIRAD, en collaboration avec ses partenaires nationaux et en particulier

³ Les principaux produits sont : des états et tableaux de bord des indicateurs, métadonnées, un catalogue des données existantes et à venir, des bases de données constituées de données numériques et alphanumériques, le plus possible géo référencées, sur les dimensions territoire et exploitation agricole et les produits qui en découlent élaborés en fonction des besoins des parties prenantes et des bénéficiaires dont : des tableaux de bord, des fiches techniques, des cartes et atlas cartographiques, des rapports d'analyse et des bulletins, des notes d'aide à la décision et des fiches et brochures

le FOFIFA et l'Université, a contribué au développement de cette approche. Il souhaite poursuivre son engagement et est prêt à contribuer à ce projet en donnant mission à un de ses chercheurs en poste à Madagascar pour participer à l'équipe technique nationale à mi-temps. La FAO a la demande du Ministère de l'Agriculture financé sur TCP facility la mission d'expertise pour proposer un prototype d'Observatoire de l'Agriculture du Monde à Madagascar et formuler le présent projet.

La FAO cherche à développer des approches systémiques et participatives pour améliorer les politiques de sécurité alimentaire, et le projet répond à plusieurs objectifs stratégiques dans ce domaine⁴. Le projet contribue à ces différents objectifs de gouvernance, de participation des parties prenantes, de méthodes d'évaluation du développement durable et d'aide au dialogue politique. En mettant en place des mécanismes d'intégration des données multidimensionnelles pour une meilleure valorisation des données existantes, le projet contribue à l'amélioration des connaissances sur les transformations du monde rural. L'intégration des informations aura comme résultat une meilleure prise en considération des besoins et une meilleure harmonisation des concepts, définitions et variables dans les enquêtes et autres travaux de collecte de données à venir. Ainsi, projet s'inscrit aussi dans la démarche de la Stratégie globale d'amélioration des statistiques agricoles et rurales (Banque Mondiale, 2010)⁵ développée par l'ONU (avec un engagement important de la FAO) avec la participation de divers organismes internationaux comme la Banque Mondiale et Banque Africaine de Développement.

1.8 Avantages comparatifs de la FAO

Ce projet entre dans le Programme intérimaire 2012-2013 du plan Cadre des Nations Unies pour l'assistance au développement (UNDAF Madagascar) qui priorise le renforcement de l'information, du suivi/évaluation et de la communication. En effet, l'Effet 1 de l'UNDAF préconise que les autorités nationales (Ministères et Institutions) et le secteur privé au niveau central et régional utilisent des systèmes d'information multisectorielle améliorée et des outils performants de planification et de S&E dans la prise de décision socio-économique. La FAO est agence participante à la réalisation des activités y afférentes. De même, le Madagascar Action Plan (MAP), considéré comme le seul document de référence, étant caduc depuis fin 2012, le Gouvernement actuel, en partenariat avec le PNUD, est en train d'élaborer une Stratégie Intérimaire de Relance du Développement basée sur huit axes dont la sécurité alimentaire et le développement rural. Cette stratégie de relance sera prête d'ici la fin de l'année 2013.

Aux termes d'une large consultation et d'une analyse approfondie de la situation du secteur agricole et rural à Madagascar, des stratégies sectorielles de développement rural, et de sécurité alimentaire et nutritionnelle pour relever les défis du secteur, des interventions de la FAO et autres partenaires techniques et financiers, ainsi que sur la base des avantages comparatifs de la FAO, de ses capacités de mobilisation de ressources et des possibilités de mise en œuvre des interventions retenues, Madagascar et la FAO conviennent d'orienter et concentrer leur coopération autour des quatre domaines prioritaires suivants (CPP intérimaire 2013-2015, Version mars 2013) :

- Intensification durable et profitable de la production agricole et éducation/promotion de la nutrition (agriculture, élevage, pêche, foresterie, alimentation et nutrition).
- Gouvernance et Gestion durable des ressources naturelles (terres, eaux, sols, arbres, marines).
- Renforcement de la résilience des ménages face aux chocs et aux aléas (cyclones, criquets, sécheresses).
- Gestion des connaissances et communication information (statistiques, bibliothèque virtuelle de la FAO).

L'OAMM s'insère dans le DOMAINE PRIORITAIRE D du CPF 2013-2015 (version mars 2013) : GESTION DES CONNAISSANCES ET COMMUNICATION INFORMATION : Le but visé est de mettre à la disposition de tous les acteurs de développement étatiques et privés, la masse de connaissances et de savoirs, les bonnes pratiques agricoles recueillies à travers le monde entier, les bases de données nécessaires aux prises de décisions pour améliorer les systèmes agricoles et alimentaires, suivant le concept de développement durable. L'objectif stratégique 4 de la FAO stipule : « Veiller à la mise en place de systèmes agricoles et alimentaires plus efficaces et plus ouverts aux niveaux local, national et international ». Ainsi, la FAO contribue au renforcement de la capacité des parties prenantes à produire, gérer et analyser des données, notamment statistiques, et à accéder à ces données,

⁴ Et notamment les OS222 (gouvernance –plateformes des parties prenantes – systèmes d'informations améliorés), OS2004 (méthodes de suivi évaluation durables), OS2003 (partenariat international et institutionnalisation de plateformes globales) ; OS315 (pour un processus d'élaboration de politiques multisectorielles intégrant un dialogue international, des publications, des observatoires locaux et l'amélioration des connaissances sur les transformations).

⁵ Banque Mondiale & FAO. 2010. Global Strategy to Improve Agricultural and Rural Statistics. Washington: Banque Mondiale & FAO, 39 p. <URL: http://www.ibge.gov.br/home/estatistica/indicadores/prpa/segundo_texto.pdf>.

en vue d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition, ainsi qu'à un meilleur accès des parties prenantes aux produits et services d'analyse et d'information de la FAO sur la sécurité alimentaire, l'agriculture et la nutrition et au renforcement de leur capacités d'échange de connaissances. L'absence de collaboration et capacités insuffisantes des parties prenantes clés de participer et contribuer de manière efficace aux processus de prise de décisions, des politiques non coordonnées, le manque de ressources économiques et le manque de volonté politique risquent de freiner le processus.

Les impacts attendus d'OAM correspondent aux impacts stratégiques du domaine prioritaire D qui sont : « l'amélioration des systèmes agricoles et alimentaires par la coordination et gestion des connaissances et de l'information pour un développement agricole harmonieux durable et profitable ». L'effet stratégique 4 : « Systèmes agricoles et alimentaires référencés, renforcés et améliorés suivant le concept de développement durable » est attendu à partir des produits suivants :

- « Produit 4.1 Utilisation renforcée des cadres juridiques et institutionnels (conventions internationales ratifiées, résolutions des assises internationales) relatifs aux secteurs Agricoles ;
- Produit 4.2 Capacités renforcées des différentes catégories d'acteurs Agricoles y compris ceux des métiers du foncier ;
- Produit 4.3 Statistiques Agricoles renforcées, Observatoires Agricoles efficaces, et diffusion améliorée des supports de formation et d'informations : bibliothèque virtuelle de la FAO, Observatoire des Agricultures du Monde, SISAV, SAP, ...
- Produit 4.4 La FAO tribune neutre» promue et valorisée : Plaidoyer et communication, Dialogue et négociation...

D'une manière générale et de façon transversale, la qualité et les normes, la croissance, la parité homme-femme et la gouvernance sous-tendent la conception et la mise en œuvre tous les projets et programmes à mener dans tous ces Domaines prioritaires, et cela conformément aux Fonctions Essentielles de la FAO ».

L'engagement de la FAO au côté de Madagascar pour apporter un appui dans la définition de politiques sectorielles de développement rural (agriculture, foncier, forêts, etc.) et de sécurité alimentaire, pour renforcer les capacités nationales et pour contribuer à l'amélioration des dispositifs et outils de suivi et d'évaluation des politiques, a été important ces dernières années. En œuvrant à l'intégration des informations et des outils à travers une approche multidimensionnelle territorialisée, en poursuivant les efforts de renforcement des capacités et de participation de l'ensemble des acteurs au dialogue sur les politiques publiques, ce projet s'inscrit dans la poursuite des actions engagées pour la promotion d'un développement durable à Madagascar et notamment :

- L'appui apporté dans le processus de relance de la formulation du Programme Sectoriel Agricole (PSAEP) en l'adossant au Programme Détaillé du Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA) suite à une demande formulée en mai 2012 par les ministères en charge du développement rural (agriculture, élevage et pêche) ;
- Les appuis pour développer les systèmes d'informations sur le développement rural et en particulier à l'Observatoire du Riz (OdR) et à la plateforme de concertation sur la filière riz, au Comité National du Codex Alimentarius, à l'opérationnalisation des Centres de Services Agricoles (CSA), à la réalisation du Recensement Agricole (RA 2004/05) et à la mise en place d'un système permanent des statistiques agricoles.
- Les appuis sous-sectoriels à la mise en œuvre du Programme National Foncier et à l'amélioration des filières de production et de commerce de bois précieux.
- Les appuis pour le renforcement des capacités de l'ensemble des acteurs du développement rural avec des actions diverses comme des formations à la fabrication de matériel agricole, la production de fiches techniques pour les conseillers agricoles, l'appui aux services publics et d'encadrement de la pêche et de l'élevage, l'appui aux communautés de base pour la gestion des ressources forestières.
- Enfin les appuis d'urgence et de renforcement des moyens de subsistance des populations.

Ainsi, les appuis apportés par la FAO concernent tous les secteurs du développement rural avec des actions qui couvrent l'ensemble du spectre du développement allant des activités de soutien direct aux populations, notamment dans les situations d'urgence, au renforcement des capacités pour l'amélioration des politiques publiques. L'expertise et les acquis de la FAO sont importants. Mais cet appui est resté ancré dans des approches essentiellement sectorielles. Ce projet permettra de valoriser les acquis des projets antérieurs en leur donnant une dimension intersectorielle dans une démarche intégrative et participative.

Ce projet pilote revêt une réelle importance pour améliorer les méthodes et démarches de suivi, d'évaluation et de formulation des politiques de développement durables mises en œuvre, au niveau de Madagascar mais aussi, pour d'autres pays à travers l'initiative WAW/OAM. C'est pourquoi, la FAO a attribué un TCP facility pour financer une mission d'experts pour analyser la démarche OAM et élaborer une proposition de programme.

CADRE CONCEPTUEL DU PROJET

Le projet s'inscrit dans une double démarche. L'une est portée par la FAO et elle concerne l'analyse des transformations des systèmes agricoles pour l'amélioration des politiques de développement durable au niveau global. L'initiative de la FAO et de ses partenaires est intitulée Observatoire des Agricultures du Monde (WAW/OAM) et propose une approche intégrée et participative avec une mise en commun des informations aux différents niveaux d'analyse du local au global et le renforcement des capacités des différents acteurs à participer au dialogue politique sur le développement durable. L'autre est propre à Madagascar qui dispose de plusieurs dispositifs de production d'informations et d'analyse sur le développement rural, certains développés avec l'appui de la FAO, mais qui sont surtout thématiques ou sectoriels et relativement « cloisonnés », et aujourd'hui il existe à la fois un besoin et une volonté, notamment dans le cadre du PSAEP, de développer une démarche d'intégration et de partage des informations pour disposer de meilleurs outils de suivi et d'évaluation du développement durable aux différents niveaux de gouvernance. Le projet tire son origine de ces deux démarches et a donc des objectifs à la fois locaux et nationaux pour Madagascar mais aussi de contribution au niveau international à l'initiative WAW en devenant un des observatoires pilotes du réseau de l'Observatoire des Agricultures du Monde.

1.9 Objectifs

L'objectif général du projet est une amélioration de la gouvernance et des politiques de développement durable aux niveaux territorial et national en permettant le partage et l'intégration des informations au sein de OAMM pour des analyses des systèmes de production, de leur évolution et de les effets de leur transformations sur le développement durable des territoires en favorisant la participation de tous les acteurs aux différentes étapes du dialogue politique tout en contribuant au réseau de l'Observatoire des Agricultures du Monde WAW.

1.10 Effets directs, résultats et activités

L'assistance de la FAO permettra d'obtenir au niveau national et dans les 3 zones pilotes retenues les résultats suivants :

- R1 Les informations socio-économiques et environnementales, disponibles au niveau national et local sur le développement territorial, sont partagées, intégrées, valorisées et complétées au sein de plateformes, appelées « **observatoires pilotes** », fédérant une communauté de producteurs et d'utilisateurs de données avec un système d'informations opérationnel pour capitaliser et mutualiser des données et partager des analyses sur la base d'une méthodologie internationale WAW/OAM.
- R2 La **participation** des acteurs non étatiques du développement rural (organisations de la société civile : OSC), et en particulier les organisations paysannes, dans les plateformes/observatoires est assurée et leurs capacités à contribuer aux analyses des données, aux orientations et à la mise en œuvre des actions de développement sont renforcées.
- R3 Des **analyses sur les transformations du monde rural** vis-à-vis des enjeux de développement durable sont produites et permettent la mise en débat des priorités territoriales de développement rural.
- R4 Des **informations et analyses sont partagées au sein du réseau de l'Observatoire des Agricultures du Monde** (WAW/OAM) selon la méthodologie proposée pour la production d'analyses comparatives au niveau global.
- R5 Les **leçons apprises avec la mise en œuvre du projet sont capitalisées** pour permettre l'extension à d'autres zones

✓ **R1. Les observatoires pilotes sont opérationnels pour le partage, l'intégration et une meilleure valorisation des informations sur le développement rural des territoires**

A1 Initier la mise en place des plateformes (observatoires pilotes) au niveau national et au niveau des 3 zones et assurer leur animation

Les observatoires pilotes sont conçus comme des plateformes où les principaux producteurs et utilisateurs d'informations aux différents niveaux de gouvernance échangent et mettent communs les informations disponibles, décident éventuellement d'actions pour compléter les informations disponibles, adoptent et mutualisent des méthodologies et outils communs pour mener des analyses partagées.

La mise en place des observatoires pilotes sera faite par concertation entre les différents acteurs lors de deux ateliers de démarrage (au niveau national et dans chacune des zones retenues, soit au total 8 ateliers) :

- Finaliser l'identification des acteurs producteurs et utilisateurs de données au niveau national et au niveau des 3 zones (régional)
- Un atelier d'information dans les zones qui regroupera tous les acteurs identifiés comme potentiellement intéressés à participer où seront présentés les objectifs et le contenu du projet TCP ainsi que les modalités de mise en œuvre.
- Un atelier de démarrage proprement dit, au niveau national et dans chacun des sites, qui regroupera les acteurs directement intéressés représentés par leurs « techniciens » et représentants qui seront amenés à contribuer directement aux plateformes, avec comme objectif principal de définir le programme de travail de la plateforme ainsi que les modalités d'organisation.

Chaque observatoire pilote sera doté d'une équipe d'animation composée de personnes recrutées sur le projet et de membres des institutions participantes à l'observatoire. L'animation de la plateforme sera assurée notamment à travers un atelier mensuel et des réunions à la demande.

A2. Adapter la méthodologie OAM/WAW et adopter les outils pour la capitalisation, l'intégration et l'analyse des informations pertinentes à l'échelle du territoire et au niveau national et assurer la compatibilité et la comparabilité des résultats au plan international

Adaptation de la méthodologie WAW par l'équipe de l'observatoire pilote national avec l'appui de la FAO, de la recherche (FOFIFA et CIRAD). Travail de préparation plus un atelier des « techniciens » de la plateforme nationale.

Premier diagnostic multidimensionnel dans chacune des zones et identification des questions principales de développement territorial traitées dans chacun des observatoires pilotes régionaux (associant des analyses quantitatives à partir des données existantes et des diagnostics participatifs plus qualitatifs).

Outils pour le partage et la mise en commun des données

- Documentation des données : une réunion de travail pour le choix du logiciel commun (par exemple Nestar), un atelier de formation de 3 jours des différents pourvoyeurs de données à la documentation des données (élaboration de catalogue métadonnées) et la mise en commun des données. 2 réunions de travaux pour la définition et développement d'un Système d'information pour la mise en commun des données et informations avec l'appui de la FAO Rome suivi d'un atelier de validation de l'architecture du SI.
- Elaboration de chartes/conventions pour le partage et l'utilisation des données et informations ; Adoption des chartes ou convention lors des deux réunions de travail et un atelier de validation par site Les chartes élaborées devront prendre en compte et favoriser la participation des organisations de la société civile et en particulier des organisations paysannes.
- Assurance de la compatibilité et la comparabilité des résultats au plan international par le secrétariat WAW au niveau central.

A3. Alimenter le système d'information par intégration progressive des données, rendre accessibles aux différents acteurs les données et informations à partager et développer le SI selon le développement de produits et de services attendus par les utilisateurs,

Intégration, organisation et géo-référencement des données et informations au sein du système d'information. Production d'un état des lieux du contenu du système d'informations pour l'ensemble des observatoires pilotes (central et dans les zones) en fin de projet (*produits : un système d'informations (BDD et SIG) et un inventaire des données disponibles*). Développement du SI se mène en relation avec le développement de produits et de services attendus par les utilisateurs, notamment les analyses sur les transformations rurales

Mis en place d'un portail internet d'accès sur le site de l'institution d'accueil et formations des différentes partenaires.

✓ ***R2. La participation des organisations de la société civile (OSC), et en particulier des organisations paysannes, dans les plateformes/observatoires est assurée et leurs capacités renforcées***

B1. Définir l'organisation et les modalités de la participation des organisations de la société civile (OSC) dans les plateformes/observatoires pilotes.

Dans la phase d'installation des plateformes (voir ci-dessus), une attention particulière sera accordée à la participation des organisations de la société civile et tout particulièrement des organisations paysannes ou professionnelles. Inventaire des différents partenaires potentiels, implication dans les diagnostics participatifs initiaux, analyse des besoins et des capacités, proposition des modalités de participation.

Les chartes de partage des informations seront élaborées en veillant à assurer leur pleine participation aux plateformes.

B2. Assurer les formations nécessaires des acteurs OSC pour renforcer leurs capacités de contribution aux plateformes.

Pour que les OSC puissent participer pleinement aux plateformes et contribuer à toutes les étapes des activités, un renforcement de leur capacité sera nécessaire sur la base de trois sessions de formation par zone :

- Une session sur le développement territorial durable à Madagascar et la démarche OAMM,
- Une session sur l'analyse de données quantitative et qualitative et l'utilisation d'indicateurs pour des zonages à dire d'acteurs
- Une dernière session sur la production d'argumentaires.

Ces trois sessions seront adressées par l'équipe locale sur la base d'un kit de formation produit par l'équipe centrale avec l'appui du Secrétariat Exécutif de WAW

✓ ***R3. Des analyses sur les transformations du monde rural vis-à-vis des enjeux de développement durable sont produites et permettent la mise en débat des priorités territoriales de développement rural.***

C1. Production des analyses, identification des informations manquantes et des contraintes pour l'intégration des informations et propositions des activités pour y remédier

Production des premiers résultats d'analyse (fin semestre 1) des transformations des systèmes d'exploitation agricole et du développement territorial. Ces travaux seront réalisés avec l'appui des partenaires de la plateforme nationale et des organismes de recherche (FOFIFA/CIRAD).

Identification des insuffisances de données (socio-économiques, géographiques, environnementales) et des contraintes pour l'intégration des données et élaboration de propositions pour y remédier soit sous forme de collecte (enquêtes, acquisition et traitement d'image satellite, recherche de données auprès de partenaires, etc.) soit sous forme d'adaptations des méthodologies et techniques utilisées.

Capitalisation des données et des analyses effectuées et nouvelles analyses avec un travail de prospective mené avec l'appui des partenaires de la plateforme nationale et un appui international pour la mise en place de la démarche de prospective .

C2. Mise en débat des analyses et résultats.

Production et édition de documents de vulgarisation et de communication.

Mise en débats des résultats et analyses au sein d'ateliers réunissant les principaux acteurs dans chacune des zones et d'un atelier national.

✓ ***R4 Des informations et analyses sont partagées au sein du réseau de l'Observatoire des Agricultures du Monde (WAW) selon la méthodologie proposée pour la production d'analyses comparatives au niveau global.***

D1. Le système d'information développé et utilisé prend en compte les variables et indicateurs retenus dans la méthodologie WAW/OAM (groupe commun)

D2. Des rapports et bases de données sont transmis officiellement au SE WAW/OAM et aux autres observatoires du réseau.

D3. L'Observatoire des Agricultures du Monde à Madagascar contribue et participe aux travaux et réunions internationales de l'initiative WAW/OAM.

✓ ***R5 Les leçons apprises avec la mise en œuvre du projet sont capitalisées pour permettre l'extension à d'autres zones***

E1. Un manuel de mise en œuvre de la méthodologie est rédigé et revu par le Secrétariat Exécutif de WAW dans le cadre de la production des outils WAW.

E2. Une évaluation multi acteurs est réalisée dans chacune des zones et au niveau national en année 2 et des propositions sont formulées pour l'extension du dispositif. Cette évaluation sera menée en collaboration et avec l'appui du Secrétariat Exécutif de WAW.

1.11 Durabilité

Ce projet a une dimension de recherche opérationnelle avec la mise en place d'observatoires pilotes dans le cadre du réseau des observatoires de l'initiative WAW. Une attention particulière sera donc apportée à la documentation du processus et de l'expérience générée.

Tout au long du projet, les responsables conduiront des évaluations participatives pour mettre en phase les activités avec d'une part les acquis enregistrés vis-à-vis de la méthodologie testée et d'autre part les objectifs visés d'évaluation des transformations des systèmes agricoles et de leurs effets sur le développement durable pour alimenter le dialogue politique. De même, les activités menées seront ajustées en fonction des demandes et des capacités des organisations de la société civile – et plus particulièrement les organisations paysannes et professionnelles – à participer aux processus.

Les informations seront partagées au sein du réseau de l'Observatoire des Agricultures du Monde (initiative WAW).

Un Atelier final de présentation et de validation sera organisé par l'équipe du projet et les principaux partenaires impliqués concernés, pour partager et valider l'expérience acquise et discuter de sa réplique et extension. Des manuels pour la mise en œuvre de la méthodologie WAW seront rédigés à partir de l'expérience acquise.

La durabilité du projet découlera de l'approche participative retenue, tant au niveau des institutions que des bénéficiaires, du renforcement effectif des capacités des différents acteurs impliqués et de l'engagement des différents partenaires dans le fonctionnement et la gestion des observatoires. Une attention particulière sera apportée au travail d'animation et de stimulation des échanges et du dialogue que les équipes techniques devront assurer. C'est l'effectivité des échanges et du partage des données et des analyses et leur mise en discussion entre tous les types d'acteurs qui sera garant de la durabilité de l'action.

Par ailleurs, l'option a été prise (voir infra) de monter des observatoires pilotes sous forme de plateformes relativement souples dont le fonctionnement pourrait être léger et repris dans le cadre des activités « normales » des différents acteurs une fois terminée la phase initiale de lancement, de mise au point de la méthodologie et des outils et de renforcement des capacités.

Au niveau national, la durabilité du projet est conditionnée à ses acquis avec des perspectives de poursuite et d'extension d'une part dans le cadre du fonctionnement normal des institutions pour le suivi, l'évaluation et la construction des politiques de développement durables avec des contributions des différents secteurs concernés et d'autre part dans la mise en œuvre des programmes de développement, avec des participations et des contributions des différents projets au fonctionnement des observatoires pour bénéficier des acquis en terme de système d'informations et de partage de données et d'analyses.

1.12 Risques et hypothèses

Les principaux risques inhérents au projet sont liés d'une part à l'approche innovante et multidimensionnelle de la méthodologie et d'autre part à la démarche qui repose sur le partage, l'intégration et une meilleure valorisation des informations existantes avec une participation effective de différents partenaires pour de nouvelles analyses et une mise en débat des résultats.

- Risque d'une participation insuffisante des bénéficiaires, qui pourraient considérer le projet comme complexe et pas suffisamment concret vis-à-vis de leurs problèmes. Cette faible implication pourrait être évitée si les activités de sensibilisation et de formation sont pertinentes et correctement menées pour bien mettre en relation le caractère systémique et multidimensionnel des contraintes et problèmes de développement auxquels sont confrontés les territoires et donc la nécessité pour évaluer les effets des mesures de politiques prises mais aussi élaborer et prioriser des actions à mettre en œuvre, d'avoir une démarche multidimensionnelle et systémique.
- Risque d'un faible niveau de participation et de collaboration de la part des acteurs impliqués et des partenaires techniques et financiers dû aux approches habituelles qui sont sectorielles et aux modes de fonctionnement souvent cloisonnés, sans prendre en compte les actions des autres intervenants, leurs systèmes d'informations, leurs acquis et leurs analyses. Ce risque sera minimisé en adoptant un mode de fonctionnement souple qui permettent à chacun de trouver sa place dans l'observatoire pilote, en assurant des actions de renforcement des capacités susceptibles de motiver les partenaires impliqués, en s'assurant d'une démarche participative avec une forte implication de tous dans les activités de coordination et de suivi des activités.
- Risque d'une faible disponibilité de données nécessaires pour mener à bien les activités et les analyses. Ce risque sera évité en prenant des zones pilotes relativement bien pourvues en raison des dispositifs existants ou passés efficaces. Par ailleurs, des financements seront prévus pour faire réaliser (ou éventuellement mener) des collectes de données jugées nécessaires.
- Risque d'exclusion des plus vulnérables des bénéficiaires du projet. Il est difficile d'éliminer totalement ce risque, mais il sera réduit par l'approche participative qui sera développée avec un accent particulier sur la participation des OSC et par la méthodologie même du projet puisque celle-ci prévoit de mener les analyses en utilisant des typologies de manière à couvrir toutes les exploitations agricoles et donc, y compris les plus pauvres ou les plus vulnérables.
- Risque d'exclusion des femmes dans la participation. Pour réduire ce risque, une attention particulière sera portée à la participation des organisations de femmes dans le processus et les plateformes. Par ailleurs, la méthodologie et les typologies utilisées s'attacheront à faire ressortir la situation et le rôle de tous les membres des exploitations agricoles y compris les femmes et les autres membres dépendants, notamment en prenant en compte les activités qu'ils mènent, leur contribution à la valeur ajoutée produite et les revenus qu'ils génèrent. Enfin, dans la mise en place des observatoires pilotes, une attention particulière sera portée à la présence de femmes.

Enfin, il existe des risques que génèrent les difficultés liées aux changements d'échelle pour passer du territoire au niveau national et bien sûr aussi au-delà pour passer au plan international. Ces risques portent notamment la comparabilité et l'interopérabilité des données, des analyses et des interprétations possibles. Cependant l'approche méthodologique développée permet – et vise d'abord – des analyses spécifiques à chacun des niveaux avec des comparaisons entre territoires et une simple mise en relation avec les autres niveaux. Par ailleurs l'adoption d'une

démarche méthodologique avec une partie commune à tous les territoires limite le risque en ce qui concerne la comparabilité.

DISPOSITIONS RELATIVES À LA MISE EN ŒUVRE ET À LA GESTION

1.13 Cadre institutionnel et coordination

Le projet expérimental de mise en place opérationnelle de l'Observatoire des Agricultures du Monde à Madagascar est une réponse à la demande du gouvernement malgache via le Ministère chargé de l'agriculture. Le projet sera sous la responsabilité directe de son Secrétariat Général.

Puisqu'il s'agit d'un observatoire constitué par une plateforme de mise en commun et de traitement de données, et de diffusion d'informations et de mise en débats des connaissances et analyses, un Comité de Pilotage sera érigé. Il sera constitué avec des représentants (i) des principaux Ministères en charge du développement rural (et notamment des ministères de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'environnement) ; (ii) de la Recherche agricole et des organisations et instituts malgaches en charge de la production d'informations sur le développement rural (FOFIFA, ESSA, INSTAT, ONE) ; (iii) des grandes organisations de producteurs agricoles ; (iv) les partenaires techniques et financiers du programme. D'autres partenaires pourront également être intégrés dans ce comité de pilotage mais avec le statut d'associé et par exemple le Secrétariat multi-bailleurs (SMB) et le Secrétariat exécutif de l'initiative WAW basé à Rome à la FAO (avec une éventuelle participation restant à leur charge). La constitution précise du Comité de pilotage sera définie au moment du démarrage du projet et suite à une concertation ad hoc. Ce comité établit les orientations, élabore les stratégies, définit l'organisation du travail et examine et valide les propositions de programme/Plan de Travail Annuel et les rapports d'activités présentés par le Secrétariat Technique. Le Secrétariat Technique, ainsi que la plateforme de partenaires institutionnels, constituent l'Exécutif de l'Observatoire.

Le projet sera coordonné par un Coordinateur National, désigné par le Gouvernement avec la FAO, et qui dirige une équipe légère et multidisciplinaire composée d'un consultant principal, d'un ingénieur agro-environnementaliste et d'un socio-économiste, maîtrisant, tous la GBDD et le Système d'Informations (plus deux personnel d'appui : assistante et chauffeur). Cette équipe constitue le Bureau de coordination de l'OAMM. La plateforme assure la principale alimentation de la BDD et des ateliers/séances de travail et d'analyse seront prévus parmi les activités du projet. Le CIRAD contribuera au renforcement des capacités de cette équipe technique en affectant, à mi-temps, un de ses chercheurs agroéconomistes, en poste au FOFIFA qui participera en fonction des besoins sur les aspects méthodologiques et d'analyse. Le Secrétariat Exécutif WAW (FAO/Rome) apportera son appui à l'équipe technique et à la plateforme ; celui-ci sera d'ordre méthodologique et technique (notamment outils du SI), mais il devrait également permettre la génération de financements complémentaires et de faire des économies d'échelle.

Aucun avantage ni pécuniaire ni en nature n'est prévu pour les membres de ce Comité de Pilotage ni pour les partenaires dans la plateforme.

1.14 Stratégie et méthodologie

La mise en œuvre du projet expérimental OAM s'effectuera sur une période de deux années (mai 2014 – avril 2016) et comprend quatre phases cohérentes pour arriver à un observatoire bien constitué, opérationnel et disposant d'une stratégie de pérennisation à la fin du projet :

- La phase d'opérationnalisation commence par le plan de travail avec la mise en place opérationnelle des organes de l'OAM (résultats 1) et la constitution des plateformes au niveau national et au niveau des sites suivi des renforcements des capacités des partenaires institutionnels étatiques, des OSC et des OPA (Résultat 2).
- Cette phase sera suivie de la phase test du mécanisme de fonctionnement partant de l'adaptation des méthodologies jusqu'à la diffusion et mise en débats des connaissances, en passant par les travaux de collecte-traitement-analyse des données (Résultat 3).
- La troisième phase sera celle de la mise en réseau avec l'WAW et consiste à mettre en commun les méthodologies développées et résultats d'analyses des transformations des systèmes agricoles (Résultat 4).
- Enfin, la phase de consolidation et d'extension qui comprendra la capitalisation des acquis et l'élaboration de la stratégie et du plan d'action au titre de l'extension du projet.

Ces quatre phases seront mises en œuvre respectivement aux mois 1(Mai A1), 6 (Octobre A1), 13 (Mai A2) et 22 (Février A3)

L'OAMM aura son ancrage auprès du Secrétariat Général du Ministère chargé de l'Agriculture et sous la supervision du Département chargé du Suivi Evaluation du Ministère chargé de l'Agriculture, mais son statut sera étudié et établi vers le début de la deuxième année du projet. L'OAMM travaille à travers des plateformes de partenaires institutionnels, producteurs et utilisateurs de données (Cf. Parties prenantes et bénéficiaires cibles). Pour assurer la coordination des activités et pour l'animation des plateformes, il y aura le Bureau de coordination de l'OAMM au niveau national, coordonnée par le Coordinateur National désigné par le Gouvernement avec la FAO, avec une équipe de 3 cadres (un consultant principal, un agro environnementaliste et un socio économiste) deux personnel d'appui (un(e) assistant(e) pour assurer le secrétariat et l'administration, et un chauffeur). Trois Bureaux locaux OAMM seront installés au niveau des trois sites, en l'occurrence Ambatondrazaka, Miarinarivo/Soavinandriana et Farafangana. Un Comité d'Orientation constitué des représentants respectifs des Directions Régionales concernées (Agriculture, Elevage, Pêche et Environnement), des organismes de recherches (environnementales et agronomiques), et des Organisations de producteurs agricoles veille sur l'application des orientations définies au niveau national et pré valide les PTA, les rapports d'activités et les publications locales. Chaque Bureau local OAMM comprendra 2 ingénieurs et une personne en personnel d'appui. La Coordination Nationale décide de qui d'entre les deux ingénieurs sera mieux placé pour être le Chef d'équipe qui, outre ses attributions spécifiques, assure la représentation de l'OAMM au niveau régionale et la coordination de l'équipe.

Un Comité Scientifique garantira l'indépendance scientifique de l'Observatoire. Le FOFIFA et le CIRAD, en tant que partenaires scientifique de l'OAM/WAW, apporteront leurs appuis méthodologique et scientifique ; à ce titre, un expert du CIRAD, agroéconomiste en poste au FOFIFA, sera intégré dans l'équipe du Bureau national OAM et contribuera au projet pour la moitié de son temps de travail. Au titre de la capitalisation des acquis de la phase préparatoire, l'équipe du CITE sera impliquée contractuellement dans l'adaptation des méthodologies et modèles d'analyse des transformations des systèmes agricoles. Des stagiaires de l'Université seront engagés pour les travaux de diagnostic et de capitalisation.

Avec son insertion dans l'initiative WAW (concrétisée notamment par une participation du Secrétariat Exécutif au comité de pilotage comme membre associé), l'OAMM bénéficiera d'un appui méthodologique et des outils développés par le Secrétariat Exécutif (en particulier en termes de système d'information et de manuels) ; mais aussi éventuellement de financements complémentaires via WAW. L'OAMM alimentera le réseau WAW avec des résultats et analyses mais aussi à travers son expérience dans la mise en œuvre.

Le lancement de la phase expérimentale commence par le Financement FAO dans le cadre du présent TCP mais, en fonction de la pertinence des résultats des travaux de l'OAM Madagascar, les autres bailleurs de fonds comme la BM, le FIDA et L'UE apporteront leur contribution soit par :

- positionnement dans certaines activités du projet ;
- prise en charge de nouveaux sites ;
- positionnement par rapport aux activités du projet d'extension de l'OAM Madagascar.

1.15 Apport du Gouvernement

Le MINAGRI à travers son Secrétariat Général, contribuera au projet par la prise en charge de ses cadres mis à la disposition du projet autant que besoin, notamment le personnel de la DSEC et le Coordinateur Technique (CT) de l'OAMM Madagascar. Par ailleurs, le MINAGRI fournira des locaux sécurisés qui vont servir de bureau aussi bien au niveau national que sur les sites OAMM.

Les Départements et Services chargés de la GBDD ainsi que les organismes et projets rattachés des Ministères principalement concernés enverront leurs techniciens pour constituer le Noyau Dur des plateformes. Ces derniers faciliteront l'accès à la documentation utile.

Dans le cadre de l'apport des Pouvoirs Publics, il faut aussi mentionner les contributions des autres acteurs nationaux et régionaux impliqués et notamment le FOFIFA, l'Université, tous les organismes et institutions publiques ou parapubliques au niveau national (INSTAT, ONE, ROR, etc.) et local (Directions régionales, projets

de développement, etc.) et des ONG (comme le CITE, DURELL, etc.) sur la base de leur compétences propres et au travers de modalités contractuelles diverses, notamment des lettres d'accord annuelles.

1.16 Contribution de la FAO

1.16.1 Personnel

✓ *Personnels internationaux*

Proposition	Intervention
Néant	Néant

✓ *Consultants nationaux*

Proposition	Intervention
1 Consultant Principal	En permanence sur 22 mois, OAMM National
1 Expert en agro environnement	Pour 14 mois, OAMM National
1 Expert socio économiste spécialiste en SI	En permanence sur 14 mois, OAMM National
1 Assistant (e) Technique (secrétariat et administration)	Pour 22 mois, OAMM National
1 Chauffeur	En permanence sur 22 mois, OAMM National
3 Ingénieurs agro environnementaliste	Pour 14 mois, OAMM 1 par site
3 Ingénieurs socio économiste	Pour 14 mois, OAMM 1 par site
3 Personnel d'appui dans les zones	En permanence sur 20 mois, OAMM, 1 par site

1.16.2 Contrat de services

Des lettres d'accord (LOA) seront signées annuellement avec le CIRAD et le FOFIFA pour la réalisation des appuis méthodologiques et techniques,

- pour la réalisation des stages de diagnostic et de capitalisation des acquis
- Des contrats de prestation avec le CITE seront établis pour la réalisation des appuis relatifs (i) à l'adaptation méthodologique et au renforcement des capacités de l'équipe de l'OAM en matière d'analyse, et (ii) à la définition des typologies d'Exploitation Agricoles complémentaires.
- D'autres contrats de prestation seront établis avec des consultants, des cabinets d'étude et un cabinet d'audit.

1.16.3 Frais de voyage

CONSULTANTS NATIONAUX	DUREE à ROME	DUREE à Domicile
2 pour la mise en commun des acquis	7	
2 pour atelier international de formation	14	

Le budget couvrira les frais de déplacement des consultants nationaux et internationaux et du personnel de la FAO en mission aux fins du projet.

1.16.4 Formation

Par cette rubrique, la FAO subviendra aux frais d'organisation des diverses formations nationales et des ateliers nationaux et locaux.

1.16.5 Équipements consommables

Rubrique prévue entre autres pour l'achat de petites fournitures consommables pour l'application de l'approche ADM.

1.16.6 Équipements non consommables

Cette rubrique prendra en charge les équipements nécessaires à la formation des organisations des producteurs (approche ADM) ; il est prévu l'acquisition d'un véhicule tout terrain, ainsi que l'équipement du bureau du Secrétariat Technique et des 3 Cellules Techniques en matériel informatique (ordinateur, imprimante, SIG), GPS, appareil photo/ caméra et de matériel projection (vidéoprojecteur).

1.16.7 Les services d'appui technique de la FAO (SAT) comprendront :

TTS	DUREE à MADA	DUREE à Domicile
Mission NLR à Madagascar pour appuyer la mise en conformité du système d'information avec le système WAW	12	2
Mission NLR à Madagascar pour appuyer la préparation de la mise en commun des résultats d'analyse	5	2

La rubrique du budget y relative couvrira les dépenses pour les honoraires correspondants et les frais de rapport

1.16.8 Frais généraux de fonctionnement

Ce budget couvrira les dépenses diverses engagées au siège de la FAO pour l'exécution du projet et pour couvrir les frais divers à engager sur place, tels que communication téléphoniques, papier pour photocopie, indemnités de déplacement, fonctionnement du véhicule...

1.16.9 Frais directs de fonctionnement ou soutien

Cette rubrique va couvrir les dépenses inhérentes au soutien du projet dont : le portail internet, la production de documents et publications produits par l'observatoire, aussi bien au niveau des sites qu'au niveau national.

SUPERVISION, SUIVI, INFORMATIONS DE GESTION ET ÉTABLISSEMENT DES RAPPORTS

1.17 Suivi et partage des connaissances

Un suivi permanent du projet expérimental OAM Madagascar s'effectuera à travers les réunions mensuelles du coordonnateur national à la DSEC, qui donneront lieu à un compte-rendu transmis au SG du Ministère chargé de l'Agriculture et aux membres du Comité de Pilotage. Des rapports périodiques d'avancement des activités seront produits régulièrement. Un chantier de capitalisation des acquis aura lieu dans le deuxième semestre de la deuxième année du projet ; les résultats seront remis à WAW pour mise en commun avec les acquis méthodologiques des autres pays. Un rapport final (forme condensée) sur les activités et réalisations du projet sera rédigé à la fin du projet selon les directives de la FAO ; un rapport de synthèse avec les détails des activités sera aussi produit au terme des activités.

Le Comité de Pilotage se réunira 2 fois par an au moins, pour faire le point, évaluer les résultats intermédiaires et proposer des adaptations si nécessaires. Le Comité scientifique se réunira également au moins deux fois, la première pour apporter un avis sur la méthodologie mise en œuvre, la seconde pour analyser et valider les premiers résultats.

Au niveau de chaque site, le Comité d'orientation se réunira au moins 2 fois par an pour l'orientation et la validation des PTA et des Rapport d'Activité Annuelle. Comme à l'échelon central, le suivi par processus participatif avec les parties prenantes au sein des plateformes et avec les bénéficiaires cibles sera aussi réalisé dans les trois sites OAMM, dont la périodicité sera arrêtée de commun accord en début de projet,

OAMM bénéficiera d'un suivi et d'un appui régulier de la part du Secrétariat Exécutif de WAW, notamment à travers les deux missions prévues mais aussi des échanges réguliers. Dans les rapports des deux missions prévues figurera un point spécifique sur le suivi et l'état d'avancement du projet.

Outre la mise en commun des acquis méthodologiques et des résultats d'analyse au sein du réseau WAW, coordonné par son Secrétariat à la FAO Rome, les résultats de ce dispositif de suivi seront partagés comme mentionné dans le paragraphe « Communication et visibilité ». En plus, les leçons et expériences tirées seront envoyées à tous les échelons, aux divisions techniques concernées par le partage des connaissances afin qu'une meilleure exploitation et échanges aussi étendus que possible soient pleinement assurés (système « knowledge networks »). Ce partage réservera une attention particulière aux indicateurs de suivi du projet sur la base des produits/activités, mentionnés ci-dessus.

1.18 Communication et visibilité

De par son statut d'observatoire, l'OAM Madagascar a comme vocation la dissémination d'information et la mise en débat des connaissances dans les processus de développement de politique publique. Le prototype OAM présente ce système d'Information avec une liste non exhaustive de produits à diffuser, sous différents formats et modes de dissémination, et à travers des canaux différents (Internet, site web, radio et TV locales et nationales, bulletin périodiques, canaux WAW, conférence, ...). Le projet doit se doter d'une politique de communication systématique des résultats intermédiaires et finaux, pour une meilleure cohérence de la démarche du projet, mais aussi et surtout pour avoir le plus d'impact possible auprès de l'administration et de la société civile malgaches concerné par la mise en place de mécanisme de développement agricole et de sécurisation alimentaire durable. Une stratégie précise en ce domaine sera définie au cours de la première année pour s'assurer d'une meilleure visibilité de l'OAM et de ses produits.

Puisque l'OAM a aussi parmi ses mandats de fournir des informations et de partager des connaissances répondant aux attentes des membres des plateformes, les institutions partenaires constituent aussi des canaux de communication par excellence pour les produits de l'OAM. Un minimum de normes de diffusion sera établi pour garantir la visibilité de l'OAM.

1.19 Calendrier de l'établissement des rapports

Les rapports suivants seront successivement établis:

- *Rapports de mission*: Chaque mission nationale ou internationale fournira un compte-rendu bref mais précis sur les activités conduites, leurs résultats et les conclusions pour la suite.
- *Rapports de travail*: Chaque tâche identifiée dans le plan de travail et confiée à un quelconque intervenant dans le projet fera l'objet d'un rapport de travail à remettre dans des délais indiqués au plan de travail.
- *Relèves de décisions des réunions*: Chaque réunion (Comité de pilotage, réunion mensuelle d'avancement à la Direction chargée du Suivi Evaluation du Ministère chargé de l'Agriculture) fera l'objet d'un compte-rendu qui sera rédigé par le Secrétaire Technique.
- *Rapports périodiques d'avancement* : Leur périodicité sera définie en début de projet et ils seront rédigés par le Secrétaire Technique assisté des consultants nationaux.
- *Rapport de capitalisation des acquis de l'OAMM*.
- *Rapport final*: Sous la forme recommandée (dont la longueur) par les directives de la FAO, il sera rédigé conjointement par le Secrétaire Technique assisté des consultants nationaux ; une version provisoire de ce rapport sera remise au Représentant de la FAO à Madagascar (si possible en présence d'un représentant du Secrétariat de l'WAW, FAO Rome) et sa validation suivra les procédures de la FAO.
- *Rapport de synthèse des activités* : A la fin des activités, une synthèse en sera produite relatant les détails des réalisations, y compris les photos, autres supports, et tout document pertinent ; sa version électronique pourrait être distribuée en fonction des possibilités.

ANNEXES

Annexe 1 : Budget

Annexe 2 : Tableau synoptique du projet expérimental de mise en place opérationnelle de l'OAM Madagascar

Annexe 3 : Mandat du coordinateur national

Annexe 4 : Mandat des consultants nationaux et des missions d'appui de la FAO

Annexe 5. Dispositions générales du PCT

Annexe 6 : Institutions contractantes et prestation demandée

Annexe 7 : Présentation du mécanisme de fonctionnement de l'OAM Madagascar

Annexe 8 : Les parties prenantes et les produits pour chaque étape de mise en œuvre de l'OAM

Annexe 9 : Charte de rôles et responsabilités

Annexe 10 : Constitution de l'équipe technique

Annexe 11 : Critère de sélection et localisation des sites OAMM

ANNEXE 1 : BUDGET

BUDGET COUVRANT LA CONTRIBUTION DE LA FAO (en dollars EU)

Pays : MADAGASCAR
 Titre du projet : "Mise en place de l'Observatoire des Agricultures du Monde à Madagascar"
 Numéro du projet : TCP/MAG/

Lignes budg	Description	Sous-chapitre budgétaire	Chapitre budgétaire
5013	Consultants		121 900
5542	Consultants - Internationaux		
5543	Consultants – Nationaux	121 900	
5544	Consultants – CTPD ou retraité		
5014	Contrats		70 000
5650	Budget pour contrats	70 000	
5020	Appui administratif		12 000
5652	Main d'œuvre - Appui administratif	12 000	
5021	Voyages		44 714
5661	Autres voyages officiels internes	6 000	
5684	Consultants Internationaux		
5685	Consultants – Nationaux	15 000	
5686	Voyages – CTPD ou retraité		
5692	Voyages - TTS	23 714	
5023	Formation		25 000
5920	Budget pour formation	50 000	
5024	Équipement consommable		16 941
6000	Budget pour équipement consommable	16 941	
5025	Équipement non consommable		27 700
6100	Budget pour équipement non consommable	27700	
5027	Services d'appui technique		33 745
6111	Reports	3 000	
6120	Honorarium TTS	30 745	
5028	Frais généraux de fonctionnement		28 000
6300	Frais généraux de fonctionnement	28 000	
5029	Frais directs de fonctionnement		20 000
6118	Frais directs de fonctionnement	45 000	
	Total		450 000

ANNEXE 2 : TABLEAU SYNOPTIQUE DU PROJET EXPÉRIMENTAL DE MISE EN PLACE OPÉRATIONNELLE DE L'OAM MADAGASCAR (CADRE LOGIQUE ET ECHÉANCES DES ACTIVITÉS)

OBJECTIF: Amélioration de la gouvernance et des politiques de développement durable aux niveaux territorial et national en permettant le partage et l'intégration des informations pour des analyses prospectives sur les transformations du monde rural et leurs effets sur le développement durable des territoires en favorisant la participation de tous les acteurs aux différentes étapes du dialogue politique et en contribuant au réseau de l'Observatoire des Agricultures du Monde (initiative WAW)																													
RESULTATS	ACTIVITES	ACTION	TACHES	ANNEE 1												ANNEE 2						OUT PUT	RESPONSABLE						
				MOIS												MOIS													
				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
R1. Les observatoires pilotes sont opérationnels pour le partage, l'intégration et une meilleure valorisation des informations sur le développement rural des territoires	A1 Initier la mise en place des plateformes (observatoires pilotes) au niveau national et au niveau des 3 zones et assurer leur animation	Mise en place des organes et bureau Central	Comité de pilotage																									Lettre de désignation PV de constitution	SG MINAGRI
			- Coordination Nationale OAMM																									Rapport de Recrutement	COPILO
			- Equipement du Bureau																									BL	Coordination Nationale
			- 1 voiture 4X4																									Dotation FAO	Coordination Nationale
			- Création du Plateforme																									Lettre d'adhésion volontaire et PV de constitution	COPILO
			Définition du Statut et préparation & soumission de l'Arrêté de																									Rapport d'étude Arrêté de constitution	Consultant et COPILO

			constitution																																													
		Mise en place des sites OAM	- Comité d'orientation																																			Lettre de désignation PV de constitution	Coordination Nationale									
			- Cellule Technique																																				Rapport de recrutement	Coordination Nationale								
			- Equipement du Bureau																																			BL	Coordination Nationale									
			- 6 Motos cross																																				BL	Coordination Nationale								
			- 45 VTT																																				BL	Coordination Nationale								
			- Création du Plateforme																																						Lettre d'adhésion volontaire et PV de constitution	COMITE D'ORIENTATION						
		Mise en place du système d'information OAM	Mise en place des BDD (National puis Sites)																																					Rapport de réalisation et BL	Coordination Nationale							
			- Construction du SIG																																							Rapport de réalisation et BL	Coordination Nationale et CT					
			- Conception et saisie des métadonnées																																						Rapport de réalisation et BL	Coordination Nationale et CT						
			- Etablissement de l'état des indicateurs																																						Rapport de réalisation et BL	Coordination Nationale et CT						
	A2. Adapter la méthodologie OAM/WAW et adopter les outils		- Délimiter clairement le territoire																																												PV des décisions	Coordination Nationale et CT

	A3. Alimenter le système d'information, intégrer progressivement les données et rendre accessible aux différents acteurs les données et informations à partager		- Préciser les variables utiles et les sources des données : mettre à jour l'état des lieux																Systèmes d'indicateurs et de variables	Coordination Nationale et CT
		Recensement et collecte des données	- Elaborer/mettre à jour des canevas/listes de collecte des données existantes auprès des partenaires																Outils de collecte de données mis au point	Coordination Nationale et CT
			- Proposer des dispositifs et des actions pour la collecte des données non disponibles ou proposer des mesures et des actions à entreprendre avec les partenaires pour en améliorer la qualité et la pertinence des données existantes.																Plan de collecte de données non disponibles	CT et CIRAD/FOFIF A
R2. La participation des organisations de la société civile (OSC), et en particulier des organisations paysannes, dans les plateformes/observat	B1. Définir l'organisation et les modalités de la participation des organisations de la société civile (OSC) dans les plateformes/observat	Au niveau national	Appui à la mise en conformité avec le système WAW																Rapport d'étude	Expert de FAO Rome

oires est assurée et leurs capacités renforcées	oires pilotes																																		
		Au niveau des sites	Analyse des attentes et besoins des acteurs au niveau des sites																																
			- Etablissement d'une charte de collaboration et de partage de données																																
			- Etablissement d'une charte de collaboration et de partage de données																																
B2. Assurer les formations nécessaires des acteurs OSC pour renforcer leurs capacités de contribution aux plateformes.		Formation	Renforcement OP et autres partenaires pour l'amélioration des collectes (méthode d'échantillonnage, représentativité, assurance qualité des données etc.)																																
			Renforcement OP et autres partenaires en traitement et analyse des données (indicateurs agroenvironnementaux, analyse multidimensionnelle, etc.)																																
		Partage d'expérience	Echange et partage des connaissances entre les 3 sites																																

			participative et par triangulation des résultats quantitatifs aux études qualitatives																
			- Présenter et discuter les résultats d'analyse avec la participation de tous les membres des plateformes au niveau national et au niveau des sites.																
	C3. Mise en débat des analyses et résultats.		- Rédiger les Bulletins/rapports																
		Rédaction et diffusion des produits	- Préparer les différents produits OAM : notes confidentielles, conjoncturelles, affichage, émission radiophonique, communiqué de presse, page web etc.																
			- Diffuser les produits et mettre en débat les résultats																
			- Identifier les thématiques à traiter dans la nouvelle phase																

ANNEXE 3 : MANDAT DU COORDINATEUR NATIONAL

Le coordinateur national a pour tâche principale de superviser l'ensemble des activités du projet. Par ailleurs, compte tenu de sa charge de travail en tant que fonctionnaire du gouvernement, il bénéficie de l'appui du consultant principal dans toutes ses attributions dans le cadre du projet.

Ainsi :

- Il est responsable de l'organisation et du suivi de l'ensemble des activités conduites dans le cadre du projet, notamment la rédaction de tous les rapports d'activités ou ponctuels ;
- Il règle toutes questions de logistique liées aux activités du projet et joue le rôle de facilitateur entre le gouvernement et les partenaires d'une part et la FAO d'autre part pour tout aspect lié à la gestion du projet ;
- Il rend compte mensuellement de l'avancement du projet aux autorités du MEF, (le cas échéant auprès du directeur de la Direction chargée du Suivi Evaluation du Ministère chargé de l'Agriculture). A l'issue de chacune de ces réunions, il rédige un compte rendu mensuel envoyé au SG du Ministère chargé de l'Agriculture et aux membres du comité de pilotage.
- Il assure le secrétariat du Comité de Pilotage du projet.
- Il organise toutes les réunions et ateliers mentionnés au plan de travail du projet.
- Il supervise les consultants nationaux;
- Il est chargé, avec l'appui du consultant principal, de rédiger le compte rendu final du projet sous le format standard de la FAO, ainsi que de la synthèse des activités ;
- Il prépare et propose au bureau de la Représentation de la FAO toute révision des activités et du budget ainsi que les dossiers d'acquisition de biens, de recrutement de consultants ou de choix de prestataires de services

ANNEXE 4 : MANDAT DES CONSULTANTS NATIONAUX ET DES MISSIONS D'APPUI DE LA FAO

1. EXPERTS AU NIVEAU DE L'OAM NATIONAL

1.1 Consultant principal

Sous la supervision directe de la représentation de la FAO à Madagascar et la Direction chargée du Suivi Evaluation du Ministère chargé de l'Agriculture, en appui direct au coordinateur national, ainsi que les autres intervenants au sein du projet, le consultant principal aura pour mission de :

- Assister le coordinateur à préparer le plan de travail initial, ainsi que sa (ses) modification (s) ultérieure (s).
- Faire un rapport initial de diagnostic (état des lieux) pour mieux orienter/adapter les interventions du projet et ce, sur la base d'études bibliographiques, documentaires, de recueil d'informations et d'enquêtes; l'étude doit aussi faire apparaître la possibilité de capitaliser les acquis des projets en cours et antérieurs (de la FAO ou autres) .
- Coordonner l'ensemble des interventions des consultants et des prestataires de service (LOA) , comprenant la vérification de la qualité, la périodicité, et la forme des rapports,... ;
- Préparer et faire fonctionner le système de suivi-évaluation des activités ;
- Préparer et animer les ateliers, séances d'information et de formation ;
- Préparer les éléments techniques pour les dossiers de sélection des consultants ; participer à leur recrutement ;
- Préparer les rapports périodiques du projet et à la fin de celui-ci, le rapport final et celui de synthèse des activités; les résultats et effets du projet seront notamment analysés ; soumettre tous les rapports au coordinateur national pour validation et diffusion ;
- Aider le coordinateur dans son rôle de secrétariat du comité de Pilotage, en préparant les réunions et rédigeant les compte rendus ;
- Préparer la stratégie de communication et visibilité des activités, en assurer l'exécution et le suivi ;

Qualifications : Ingénieur agronome ayant une très bonne connaissance/expérience du secteur agricole malgache surtout dans le domaine de gestion de projet et de système d'information ; bonne connaissance de l'informatique (tableur, texte et PowerPoint) ; bonne aptitude à rédiger et ayant le sens de l'organisation.

Durée de la mission : **vingt deux (22) mois** répartis sur la durée du projet.

Lieu d'affectation : Antananarivo avec de nombreux déplacements dans les zones d'intervention

1.2. Agro environnementaliste (1)

Sous la supervision du Consultant Principal,

Fonctions

- Participer à la préparation des plans d'activités et des plans opérationnels pour l'OAM National
- Affinage des indicateurs agro environnementaux
- Collecte des données et analyse technique des données qualitatives et quantitatives
- Centralisation et mise en banque dans la base commune et sur le site web/portail
- Vérification et validation des méthodologies de collecte de données et de la qualité des données collectées
- Recoupement des données sur le terrain
- Rédaction des rapports régional/national et autres produits d'OAM

Attributions au niveau national

- Finaliser les listes des indicateurs agro environnementaux pertinents et prioritaires par site proposés par les plateformes.
- En collaboration avec les partenaires compétents, harmoniser les indicateurs suivant les normes
- Coordonner la mise en œuvre des actions définies par les plateformes pour compléter les données agro environnementaux manquantes.
- Centraliser et initier les analyses des données issues des partenaires.
- En consulter avec les partenaires compétents, vérifier et assurer la qualité des données collectées.
- Recouper les données sur terrain en collaboration avec l'équipe au niveau des sites.
- Compiler les résultats et les rapports d'analyser des trois sites.
- Mettre à la disposition du comité de Pilotage des rapports et des notes aux fins d'analyses décisionnelles.
- Assurer la diffusion des produits d'OAM.
- Appuyer les partenaires en normes et méthodologie de collecte et d'analyse des données.
- Préparer et animer différents ateliers : ateliers d'échanges et de formation, ateliers de discussion des résultats, séminaires de mise en débat au niveau national.
- Rédiger les rapports d'analyses réalisées au niveau national, les PV de réunion et contribuer à la rédaction des rapports d'avancement et rapports de travail annuels.

Qualifications : Ingénieur agro environnementaliste (agronome, forestier, environnementaliste) ayant une très bonne connaissance/expérience du secteur agricole malgache surtout dans le domaine de gestion de projet et de système d'information ; bonne connaissance de l'informatique (tableur, texte et PowerPoint) ; bonne aptitude à rédiger et ayant le sens de l'organisation. Au moins 5 années d'expérience.

Durée de la mission : **onze (11) mois** répartis sur la durée du projet.

Lieu d'affectation : Antananarivo avec de fréquent déplacement dans les zones d'intervention.

1.3. Socio-économiste (1)

Sous la supervision du Consultant Principal,

Fonctions

- Participer à la préparation des plans d'activités et des plans opérationnels pour l'OAM National
- Affinage des indicateurs socioéconomiques
- Collecte des données et analyse technique des données qualitatives et quantitatives
- Centralisation et mise en banque dans la base commune et sur le site web/portail
- Vérification et validation des méthodologies de collecte de données et de la qualité des données collectées
- Recoupement des données sur le terrain
- Rédaction des rapports régional/national et autres produits d'OAM

Attributions au niveau national

- Finaliser les listes des indicateurs socioéconomiques pertinents et prioritaires par site proposés par les plateformes.
- En collaboration avec les partenaires compétents, harmoniser les indicateurs suivant les normes
- Coordonner la mise en œuvre des actions définies par les plateformes pour compléter les données socio-économiques manquantes.
- Centraliser et initier les analyses des données issues des partenaires.
- En consulter avec les partenaires compétents, vérifier et assurer la qualité des données collectées.
- Recouper les données sur terrain en collaboration avec l'équipe au niveau des sites.
- Compiler les résultats et les rapports d'analyser des trois sites.
- Mettre à la disposition du comité de Pilotage des rapports et des notes aux fins d'analyses décisionnelles.
- Assurer la diffusion des produits d'OAM.
- Appuyer les partenaires en normes et méthodologie de collecte et d'analyse des données.
- Préparer et animer différents ateliers : ateliers d'échanges et de formation, ateliers de discussion des résultats, séminaires de mise en débat au niveau national.
- Rédiger les rapports d'analyses réalisées au niveau local, les PV de réunion et contribuer à la rédaction des rapports périodique d'avancement et rapports de travail annuels

Qualifications : Ingénieur agro management ou Maîtrise en socio économie ayant une très bonne connaissance/expérience du secteur agricole malgache surtout dans le domaine de gestion de base de donnée ; bonne connaissance de l'informatique (tableur, texte et PowerPoint) ; bonne aptitude à rédiger et ayant le sens de l'organisation. Au moins 5 années d'expérience.

Durée de la mission : **onze (11) mois** répartis sur la durée du projet.

Lieu d'affectation : Antananarivo avec de nombreux déplacements dans les sites d'intervention

1.4. Assistant (e) (1)

Sous la supervision du Consultant Principal,

Fonctions et attributions

- Assure les travaux administratifs inhérents à la gestion comptable et financière pour l'OAM National
- Assure les travaux de secrétariat : correspondance et archivage

- Assure la liaison avec le système de la FAO en matière d'administration comptable et financière et de réapprovisionnement des comptes
- Assure les appuis administratifs aux trois sites
- Gère la petite caisse de l'OAM National
- Participe dans la confection des budgets annuels
- Elabore avec les techniciens le rapport financier annuel
- Fournit tous les éléments nécessaires aux missions d'évaluation et d'audit

Qualifications : Au moins Licence en Administration ayant une très bonne connaissance de l'administration comptable et financière d'un projet et/ou d'un organisme international ; bonne connaissance de l'informatique (logiciel de comptabilité, tableur, texte et PowerPoint) ; bonne aptitude à rédiger et ayant le sens de l'organisation. Au moins 3 années d'expérience.

Durée de la mission : **Vingt deux (22) mois** .

Lieu d'affectation : Antananarivo avec de nombreux déplacements dans les sites d'intervention

2. AU NIVEAU DES SITES OAMM

En coordination conjointe des activités du Site OAMM, l'Agro environnementaliste sera chargé de

2.1. Agro environnementalistes (3)

- Préparer la proposition de plan de travail annuel ainsi que des plans opérationnels trimestriels
- Finaliser les listes des indicateurs agro environnementaux pertinents et prioritaires proposés par la plateforme au niveau du site.
- Identifier données agro environnementales manquantes et consulter la plateforme pour proposer des actions à mener afin de les compléter.
- Collecter les données existantes auprès des partenaires.
- Assurer la mise en œuvre des actions définies par les plateformes pour compléter les données agro environnementales manquantes au niveau du site.
- Initier l'analyse des données au niveau du site et consulter la plateforme pour l'analyse participative
- Initier l'élaboration des rapports et bulletins au niveau des sites
- Consulter la plateforme pour la validation des résultats d'analyse et des rapports
- Envoyer le rapport au niveau central et répondre aux différentes améliorations requises jusqu'à la validation finale.
- Préparer et animer différents ateliers : ateliers d'échanges et de formation, ateliers de discussion des résultats, séminaires de mise en débat au niveau du site.
- Participer à la diffusion des différents produits OAM auprès des bénéficiaires.
- Rédiger les rapports d'analyses réalisées au niveau local, les PV de réunion et contribuer à la rédaction des rapports d'avancement et rapports de travail annuels.

Qualifications : Ingénieur agro environnementaliste (agronome, forestier, environnementaliste) ayant une très bonne connaissance/expérience du secteur agricole malgache surtout dans le domaine de gestion de projet et de système d'information ; bonne connaissance de l'informatique (tableur, texte et PowerPoint) ; bonne aptitude à rédiger et ayant le sens de l'organisation. Au moins 3 années d'expérience.

Durée de la mission : **onze (11) mois** répartis sur la durée du projet.

Lieu d'affectation : Ambatondrazaka ou Miarinarivo ou Farafangana avec de nombreux déplacements dans les zones d'intervention.

2.2. Socio économistes (3)

En coordination conjointe des activités du Site OAM, le socio économiste sera chargé de

- Préparer la proposition de plans de travail annuels ainsi que les plans opérationnels trimestriels.
- Finaliser les listes des indicateurs socioéconomiques pertinents et prioritaires proposés par la plateforme au niveau du site.
- Identifier données socio-économiques manquantes et consulter la plateforme pour proposer des actions à mener afin de les compléter.
- Collecter les données existantes auprès des partenaires.
- Assurer la mise en œuvre des actions définies par les plateformes pour compléter les données socio-économiques manquantes au niveau du site.
- Initier l'analyse des données au niveau du site et consulter la plateforme pour l'analyse participative
- Initier l'élaboration des rapports et bulletins au niveau des sites
- Consulter la plateforme pour la validation des résultats d'analyse et des rapports
- Envoyer le rapport au niveau central et répondre aux différentes améliorations requises jusqu'à la validation finale.
- Préparer et animer différents ateliers : ateliers d'échanges et de formation, ateliers de discussion des résultats, séminaires de mise en débat au niveau du site.
- Participer à la diffusion des différents produits OAM auprès des bénéficiaires.
- Rédiger les rapports d'analyses réalisées au niveau local, les PV de réunion et contribuer à la rédaction des rapports d'avancement et rapports de travail annuels

Qualifications : Ingénieur agro management ou Maîtrise en socio économie ayant une très bonne connaissance/expérience du secteur agricole malgache surtout dans le domaine de gestion de base de donnée ; bonne connaissance de l'informatique (tableur, texte et PowerPoint) ; bonne aptitude à rédiger et ayant le sens de l'organisation. Au moins 3 années d'expérience.

Durée de la mission : **onze (11) mois** répartis sur la durée du projet.

Lieu d'affectation : Ambatondrazaka ou Miarinarivo ou Farafangana avec de nombreux déplacements dans la zone d'intervention

3. MISSIONS D'APPUI TECHNIQUE

3.1. Expert du Secrétariat FAO/WAW Rome

Sous la supervision directe du Représentant de la FAO à Madagascar et en étroite collaboration avec la Direction chargée du Suivi Evaluation du Ministère chargé de l'Agriculture, les deux missions d'appui auront en charge de :

- Apporter l'assistance technique et méthodologique requise au projet pour la mise en conformité du système d'information avec le système WAW ;
- Proposer si nécessaire des mesures/actions d'accompagnement susceptibles de renforcer la coordination opérationnelle des activités du projet, leur ancrage sur les autres projets programmes sectoriels touchant l'agriculture l'élevage, la pêche, gestion des ressources naturelles, avec un accent particulier sur les projets touchant le renforcement des capacités techniques et organisationnelles des acteurs locaux de manière à garantir la durabilité des « produits » attendus du projet ;

- Appuyer la préparation de la mise en commun des méthodologies et des résultats d'analyses des transformations des systèmes agricoles avec les OAM des autres pays du réseau expérimental ;
- Préparer un aide-mémoire et un rapport à l'issue de chaque mission dans lesquels seront reprises notamment les recommandations générales susceptibles d'assurer la durabilité des résultats attendus du projet.

Lieu de mission : Antananarivo avec les voyages sur le terrain.

Durée de la mission : 2 missions (i) de 14 jours l'année 1 pour la mise en conformité avec WAW, et (ii) de 7 jours l'année 2 pour l'appui à la préparation de la mise en commun des résultats avec ceux des autres pays pilotes.

ANNEXE 5. DISPOSITIONS GÉNÉRALES DU PCT

1. La réalisation des objectifs du projet incombe conjointement au Gouvernement et à la FAO.
2. Au titre de sa contribution au projet, le Gouvernement s'engage à fournir en nombre voulu le personnel national qualifié, ainsi que les bâtiments, moyens de formation, matériel, moyens de transport et autres services locaux nécessaires à la mise en œuvre du projet.
3. Le Gouvernement donne les pouvoirs nécessaires concernant le projet dans le pays à un organisme public qui est le centre de coordination de la coopération avec la FAO pour la mise en œuvre du projet et s'acquitte des responsabilités incombant au Gouvernement à cet égard.
4. L'équipement, le matériel et les fournitures acquis avec les fonds du Programme de coopération technique deviennent normalement propriété du Gouvernement dès leur arrivée dans le pays, sauf si l'accord en dispose autrement. Le Gouvernement veille à ce que l'équipement, le matériel et les fournitures soient à tout moment disponibles pour le projet et fait en sorte qu'ils soient placés sous bonne garde, entretenus et assurés. Les véhicules demeurent, à moins que l'accord n'en dispose autrement, la propriété de la FAO.
5. Sous réserve de toute mesure de sécurité en vigueur, le Gouvernement fournit à la FAO et au personnel du projet les rapports, enregistrements, archives et autres renseignements pertinents pouvant être nécessaires à la mise en œuvre du projet.
6. Le choix du personnel de la FAO affecté au projet ou des autres personnes assurant des services pour le compte de la FAO au titre du projet, ainsi que des stagiaires, est fait par la FAO, le Gouvernement ayant été consulté. Pour contribuer à la mise en œuvre rapide du projet, le Gouvernement s'engage à accélérer autant qu'il le peut ses procédures d'agrément du personnel de la FAO et des autres personnes assurant des services pour le compte de la FAO, et chaque fois que cela est possible, à dispenser de ces procédures le personnel de la FAO engagé pour des périodes de courte durée.
7. Le Gouvernement applique à la FAO, à ses biens, fonds et avoirs et à son personnel, les dispositions de la Convention sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées. Hormis le cas où le Gouvernement et la FAO en sont convenus autrement dans le document de projet, le Gouvernement accorde les privilèges et immunités stipulés dans ladite Convention à toutes les autres personnes assurant des services pour le compte de la FAO dans le cadre de la mise en œuvre du projet.
8. Afin d'assurer la mise en œuvre rapide et efficace du projet, le Gouvernement accorde à la FAO, à son personnel et à toute autre personne assurant des services pour le compte de la FAO les facilités nécessaires, notamment:
 - i) la délivrance rapide et gratuite des visas ou permis requis;
 - ii) toutes les autorisations nécessaires à l'importation et, le cas échéant, à la réexportation de l'équipement, du matériel et des fournitures devant être utilisés dans le cadre du projet, et l'exonération de tout droit de douane, autres taxes ou redevances appliquées à de telles importations ou réexportations;
 - iii) l'exonération de tout impôt sur les ventes ou autres taxes en cas d'achat sur place d'équipement, de matériel et de fournitures devant être utilisés dans le cadre du projet;

- iv) le paiement des frais de transport dans le pays, y compris les coûts de manutention, d'entreposage et d'assurance et toutes autres dépenses connexes en ce qui concerne l'équipement, le matériel et les fournitures devant être utilisés dans le cadre du projet;
 - v) le taux de change légal le plus favorable;
 - vi) l'assistance au personnel de la FAO, dans la mesure du possible, pour l'obtention d'un logement approprié;
 - vii) toutes les autorisations nécessaires à l'importation des biens qui appartiennent au personnel de la FAO ou à d'autres personnes assurant des services pour le compte de la FAO et destinés à l'usage personnel des intéressés, ainsi qu'à la réexportation desdits biens;
 - viii) le dédouanement rapide de l'équipement, du matériel, des fournitures et des biens mentionnés aux alinéas ii) et vii) ci-dessus.
9. Le Gouvernement nomme un Coordonnateur national de projet (NPC), comme prévu dans le document de projet, pour s'acquitter des fonctions et mener à bien les activités spécifiées dans l'accord. Dans certains cas, il peut être nécessaire que la FAO demande par écrit, au CNP de remplir des engagements ou des obligations spécifiques ou d'effectuer des paiements déterminés en son nom. En pareil cas, le projet peut avancer au CNP des sommes d'argent, dans la limite des montants autorisés par le règlement intérieur et le règlement financier de la FAO, et en conformité avec ceux-ci. Dans cette éventualité, le Gouvernement accepte d'indemniser la FAO et de la dédommager des éventuelles pertes qui découleraient d'irrégularités commises par le CNP dans la gestion des fonds avancés par la FAO.
10. Le Gouvernement répond à toutes les réclamations qui pourraient être présentées par des tiers contre la FAO ou son personnel ou contre des personnes assurant des services pour le compte de la FAO et les met hors de cause à l'égard de toute réclamation ou responsabilité résultant de la mise en œuvre du projet, à moins que le Gouvernement et la FAO ne conviennent que ladite réclamation résulte d'une négligence grave ou d'une faute intentionnelle des intéressés.
11. Les personnes assurant des services pour le compte de la FAO, dont il est question aux paragraphes 6, 7, 8 et 10, comprennent toutes les organisations, sociétés ou autres entités que la FAO peut désigner pour participer à la mise en œuvre du projet.

ANNEXE 6 : INSTITUTIONS CONTRACTANTES ET PRESTATION DEMANDEE

INSTITUTION	PRESTATION	MONTANT	PERIODE
CIRAD FOFIFA (avec ses stagiaires)	Appui méthodologique et suivi pour les collectes et la qualité des données	3000	5-6, 16-17ième mois
	Etablissement situation de référence et tableau de bord	1000	4-6ième mois
	Capitalisation des expériences au niveau des réseaux	5000	
CITE	Renforcement des capacités du personnel de ST et des CT en analyse des transformations des systèmes agricoles	6000	5-6, 16-17ième mois
	Compléter la typologie d'EA à partir des données disponibles	4000	5-7,18-20ième mois
CONSULTANT ET CABINET D'ETUDE	Etude et préparation Arrêté de constitution et Statut de l'OAM Madagascar	2500	10-12ième MOIS
	Appui au diagnostic participatif du territoire	2500	5-6ième mois
	Collecte de données supplémentaires pour 2 campagnes	40 000	
	Evaluer le projet expérimental de l'OAM Madagascar	8000	21-22ième mois
	Définition d'une nouvelle orientation et programme 2016-...	3000	23ième mois
	Audit fin de projet	5000	23-24ième mois
TOTAL		80000	

ANNEXE 7 : PRÉSENTATION DU MÉCANISME DE FONCTIONNEMENT DE L'OAM MADAGASCAR

L'Objectif global de fonctionnement est d'obtenir des données au niveau territoire et exploitations agricoles qui permettent d'alimenter les indicateurs OAM visant à suivre les transformations structurelles et leurs impacts sur la sécurité alimentaire et le développement durable.

La méthodologie globale consiste à mettre en commun, analyser et diffuser des informations collectées à deux niveaux : au niveau territoire (chaque site) et au niveau des exploitations agricoles. Il s'agit en premier lieu après la validation du prototype de :

Figure 1 : Schématisation du mécanisme

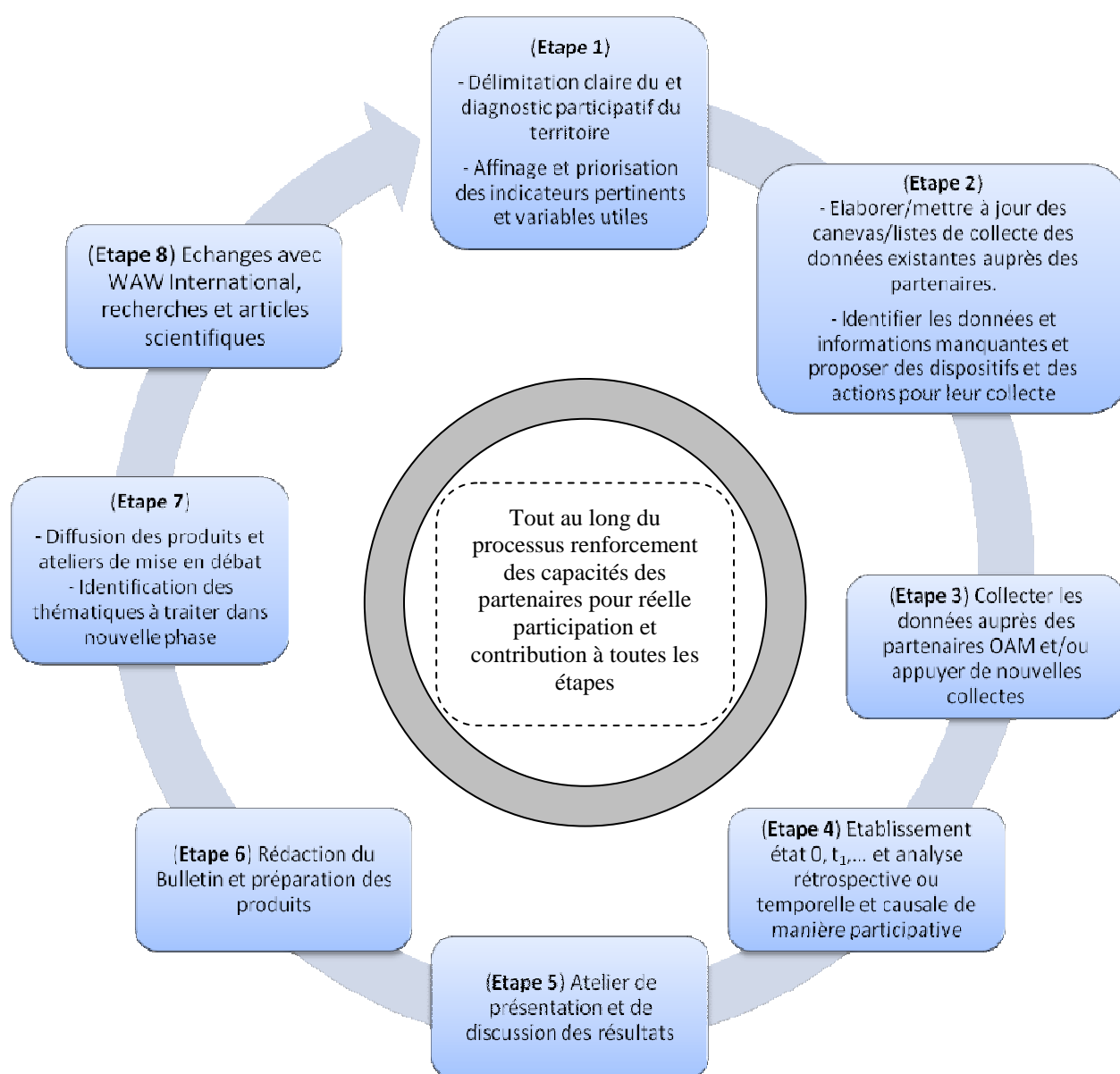
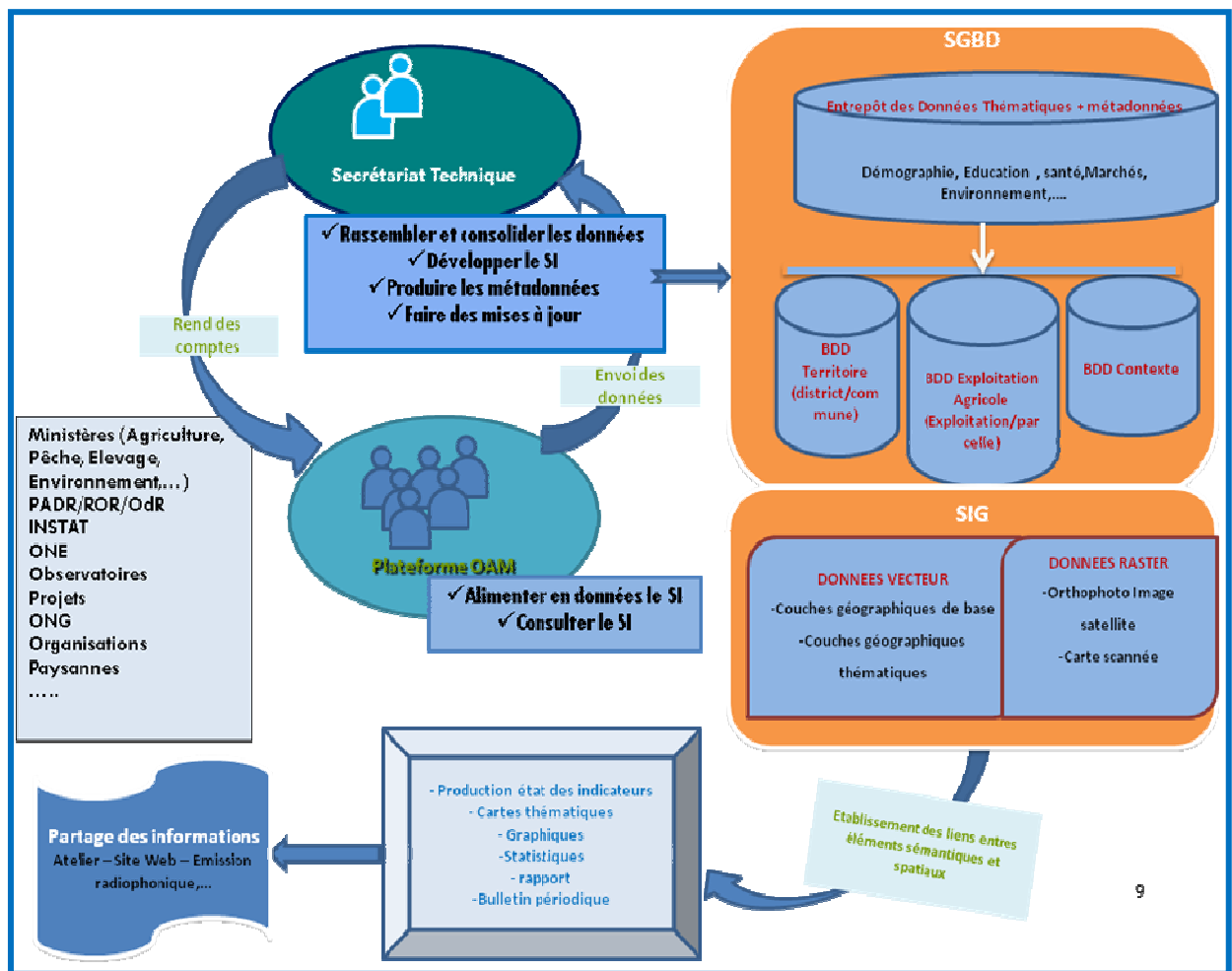


Figure 2 : Fonctionnement technique du SI



ANNEXE 8 : LES PARTIES PRENANTES ET LES PRODUITS POUR CHAQUE ÉTAPE DE MISE EN ŒUVRE DE L'OAM

Étapes	Parties prenantes	Produits
<p>Délimitation claire et diagnostic participatif du territoire</p> <p>Affinage et priorisation des indicateurs pertinents et variables utiles.</p>	Cellules techniques + Secrétariat technique + Plateforme ⁶ nationale et au niveau des sites.	<p>Etudes qualitatives.</p> <p>Problématiques territoriales identifiées.</p> <p>Contexte dressé.</p> <p>Grilles d'indicateurs affinées selon les priorités.</p>
<p>Elaboration/Mise à jour des canevas électroniques permettant de mettre en commun les indicateurs alphanumériques, des listes pour les autres données (images satellitaires, coordonnées SIG etc.) et des listes de variables à récupérer sur bases brutes (données EA) pour les données dont les sources ont été identifiées.</p> <p>Identifier les données et informations manquantes et proposer des dispositifs et des actions pour leur collecte</p>	Secrétariat technique en concertation avec les producteurs de données concernés.	<p>Canevas d'indicateurs alphanumériques établis</p> <p>Listes des données géographiques (images satellitaires, couches thématiques,...)</p> <p>Listes de variables à récupérer sur bases brutes (cas des données EA)</p> <p>Proposition d'actions d'appui des partenaires pour de nouvelles collectes si besoin.</p>
Collecter les données existantes auprès des partenaires OAM et les appuyer pour de nouvelles collectes si besoin.	ST et CT, Plateforme producteur de données à travers le site web ou les échanges mails	<p>Base de données OAM :</p> <p>Bases de données alphanumériques</p> <p>Bases de données SIG</p>
Etablissement état 0 et analyse rétrospective	ST + Noyau dur	<p>Tableau de bord de suivi des indicateurs</p> <p>Tableaux d'analyse et commentaires</p>
Ateliers de présentation et de discussion des résultats d'analyse	<p>- ST + Plateforme nationale</p> <p>- CT + Plateformes au niveau des sites</p>	<p>Résultats validés</p> <p>Leçons apprises</p> <p>Recommandations des plateformes</p>
Rédaction des bulletins et préparation des produits diffusables	ST	<p>Bulletins et rapports rédigés</p> <p>Notes confidentielles et notes conjoncturelles rédigées</p> <p>Programmes radiophoniques</p> <p>Film documentaire produit</p> <p>Programmes d'ateliers de mise en débat</p> <p>Notes de presse rédigées</p>
Diffusion des produits	ST + Plateforme et toutes les entités de décisions concernées ainsi que le public.	<p>Site Web OAM International</p> <p>Bulletins et rapports publiés</p> <p>Notes confidentielles et notes conjoncturelles diffusées</p> <p>Émissions radiophoniques</p> <p>Ateliers de mise en débat</p> <p>Notes de presse publiées</p>
<p>Echanges</p> <p>Entre les acteurs des 3 sites</p> <p>Entre les partenaires au niveau national avec WAW international, recherches et articles scientifiques</p>	ST + WAW international	<p>Ateliers locaux, nationaux et internationaux d'échanges</p> <p>Capacités des ST renforcés</p> <p>Mission des experts internationaux de WAW à Madagascar</p> <p>Plateforme renforcée</p> <p>Système OAM amélioré</p>

⁶ Plateforme OAM comprend les Institutions, les projets et les organisations paysannes qu'ils soient producteurs ou utilisateurs de données.

ANNEXE 9 : CHARTE DE RÔLES ET RESPONSABILITÉS

A partir de l'exploitation des résultats des deux ateliers de lancement de la mission d'élaboration du projet expérimental de mise en place opérationnelle de l'OAM à Madagascar, il a été établi le tableau et l'organigramme suivant qui synthétise l'Organisation OAM Madagascar :

STRUCTURES OAM	FONCTIONS	COMPOSITION DES MEMBRES
COMITE NATIONAL DE PILOTAGE	Orientation politique Validation des programmes	-Ministères concernés -Partenaires techniques et financiers -Représentants des organismes et institutions en charge de la production des informations sur le développement rural à Madagascar -Représentants des organisations paysannes et professionnelles agricoles
COMITE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE NATIONAL	Orientation scientifique Validation technique	-Représentants scientifiques des ministères concernés -Coopération technique -Centres de recherche -Centre/Institut de collecte et de traitement de données statistiques -Experts en production et diffusion de connaissance
PLATEFORME NATIONALE OAM	Mise en commun des données Traitement et analyse de données Production de données et de connaissances Diffusion et mise en débat	Institutions, organismes, projets et organisations de paysans Producteurs et Utilisateurs de données Noyau Dur : constitué des institutions clés
	Secrétariat technique nationale : Gestion stratégique et opérationnelle Programmation Coordination des activités Animation de la plateforme Gestion des Bases de Données	Coordinateur National Conseiller Technique Principal Secrétaire Spécialisé en Système d'Information
COMITE REGIONAL D'ORIENTATION	Orientation Supervision Pré validation technique	-DR concernés -Tous les acteurs du développement rural (Projets, ONG, OP...) -Représentant des catégories de producteurs -Représentants des catégories d'utilisateurs
PLATEFORME LOCALE OAM	Mise en commun des données Traitement et analyse de données Production de données et de connaissances	Institutions, organismes, projets et organisations de paysans Producteurs et Utilisateurs de données Noyau Dur : constitué des institutions clés
	Cellule technique locale : Gestion opérationnelle Programmation Coordination des activités Animation de la plateforme	1 Cadre Agro environnemental 1 Cadre Agro socio économiste Tous les deux spécialisé en système d'information




ANNEXE 10 : CONSTITUTION DE L'ÉQUIPE TECHNIQUE

La réussite du projet OAM dépend étroitement (i) de la mise en œuvre de la méthodologie et de son adaptation aux données disponibles et aux besoins des différents acteurs tout au long des activités, (ii) du dynamisme des collaborations au sein des plateformes et (iii) des capacités d'analyses. Ainsi, nous proposons d'embaucher de façon permanente (au moins pendant les 2 années du projet) 2 ingénieurs au niveau du Secrétariat Technique national, 2 au niveau régional et 15 Agents Collecteurs de Données (ACD) de façon temporaire au niveau local.

Comme tout autre projet, la disponibilité de matériels de travail adéquat est également capitale. Ainsi, pour l'équipement de l'OAM, 1 voiture tout terrain pour le ST au niveau national, 2 moto-cross et 15 bicyclettes sont indispensables à l'accomplissement des tâches du personnel dans la règle de l'art au niveau de chaque site OAM. En plus, il est recommandé de doter le ST d'équipement informatique complet incluant les matériels de SIG et logiciels y afférents. Il faudrait aussi prévoir pour les bureaux des trois sites OAM des matériels informatiques, du genre ordinateurs de bureau et les accessoires y afférents, logiciel SIG et GPS y inclus, et en fournitures consommables et une connexion internet pour le partage et échange assez rapide d'informations.

Dans le cadre de la collecte des données de base, on distingue 2 types de variables. Les variables simples peuvent être collectées par les ACD et par les techniciens régionaux si bien que les variables complexes requièrent la contribution des partenaires techniques. En d'autre terme, l'établissement d'un partenariat gagnant-gagnant avec ces entités est essentiellement un gage de réussite du projet. En ce qui concerne les enquêtes, une autre option est possible en confiant leur réalisation à des partenaires spécialisées dans le domaine (par exemple le ROR ou des bureaux d'étude) et il faut en prévoir le financement.

En plus, le renforcement de capacité du personnel technique en matière de manipulation des différents logiciels de traitement et d'analyse des données constitue un atout majeur pour le bon fonctionnement de l'OAM. Des activités d'informations et de renforcement des capacités des acteurs partenaires dans les plateformes sont à prévoir et notamment à destination des organisations paysannes et des OSC.

Organigramme	Effectif en personnel	Composition de l'équipe	Echelle de travail	Type de contrat
 <p>Equipe technique centrale</p>	4 cadres et 2 personnel d'appui	1 Coordinateur National du projet, désigné par le Ministère 1 Consultant principal 1 Socio économiste 1 Agro environnementaliste 1 Assistante technique 1 Chauffeur	Bureau National de l'OAMM	Permanent
 <p>Equipe technique régionale</p>	2 cadres par site 1 personnel d'appui	1 Agro environnementaliste 1 Agro socio économiste Tous les deux, spécialistes en GBD 1 personnel d'appui	Bureau local de l'OAMM	Permanent
 <p>Agent collecteur de données (ACD)</p>	≈ 15 par site	15 ACD ⁷ + 3 superviseurs + opérateurs de saisie en moyenne, de niveau bachelier	Local ≈ Communal	Temporaire

⁷ Etant donné que leur intervention est ponctuelle, ils seront recrutés de façon temporaire (4 mois). Partant de l'hypothèse qu'un ACD arrive à collecter des informations auprès de 2 exploitations agricoles par jour. En 1 mois (22 jours ouvrables), 44 exploitations sont en moyenne couvertes. Il faut par ailleurs 3 superviseurs (1 pour 5 enquêteurs) et 5 opérateurs de saisie.

ANNEXE 11 : CRITÈRE DE SÉLECTION ET LOCALISATION DES SITES OAMM

Figure 3 : Localisation des zones d'intervention



Tableau 1 : Grille de sélection des sites OAMM

	Critères / Zones	ALAOIRA	MENABE	ATSINANANA	SOFIA	ATSIMO ATSINANANA Farafangana	ITASY SOAVINANDRIANA
1	Zone à dynamique agricole intéressante (Zone à Potentiel (PSA))	Riziculture intensive et Pêche lacustre +++	Confrontation des exploitations agricoles, élevage, pêche ++	Cultures pérennes de rente en extension +	Confrontation des exploitations agricoles, élevage, pêche ++	Agriculture d'exportation (CAVAGI), litchi ++	Parmi les premiers en riz, maïs, haricot et maraîchage +++
2	Zone agricole contrastée (les 3 sites doivent illustrer des cas contrastés)	Premier grenier à riz (parmi les zones agricoles les plus riches)+Biodiversité +++	Zone rizicole et producteurs de grains (haricot blanc, arachide)+ Mangrove et Mer ++	Cultures de rente et vulnérabilité climatique ++	Grande zone rizicole (extensive) Elevage de zébus ++	Culture de rente + vulnérabilité alimentaire +++	Dynamiques agricoles liées aux sols volcaniques, pluri-microclimat, proximité urbaine et bon accès routier +++
3	Relais des organisations paysannes	+++	+++	++	++	+	+++
4	Disponibilité d'info dans le temps (historiquement) et accès	RoR, BV Lac +++	RoR +00+++009, +0++ ++	RoR depuis 99 ++	RoR +999-+00++ +	ROR ++	ROR ++
5	Existence de projets et programmes FAO, FIDA etc.	JICA, BM BVPI, AFD BVLAC, ... +++	FIDA AD2M, WWF ++	FIDA PPRR, BM PUIRV ++	AGAKAN, PROSPERER, CECAM ++	UE ASARA ; FAO ;BM (route et PUIRV) +++	ORN ; FIDA PROSPERER +++
6	Existence de guichets fonciers	GF ; V ++	GF (Conflit et grandes acquisitions?) ++	GF ++	GF ; Forte pression foncière ++	GF ++	GF ++

	Critères / Zones	ALAOIRA	MENABE	ATSINANANA	SOFIA	ATSIMO ATSINANANA Farafangana	ITASY SOAVINANDRIANA
7	Existence FRDA et CSA	5 CSA (Appui AFD 2013), CROA en 2012 (PSDR), FRDA en 2014 (AFD) +++	5 CSA, appui FRDA en 2013-2014 (UE, MINAGRI) ++	6 CSA (AFD en 2013), CROA en 2012 (PSDR) ++	7 CSA en 2012 (PSDR), CROA en 2012 (PSDR) ++	CSA ++	3 CSA en 2012 (PSDR), CROA en 2011 (PSDR) ++
8	Enjeux environnementaux	Fort +++	Fort (mangrove, forêts sèches) +++	Fort (déforestation, érosion) ++	Inondations des baibofo, drainage ++	Cyclone Tavy ++	Envasement du lac et destruction de la forêt de tapia +++
9	Enjeux sociaux	4 ^{ème} rang en insécurité alimentaire +++	Confrontation des exploitations agricoles, élevage, pêche ++	Forte vulnérabilité (1 ^{er} rang en pauvreté) ++	5 ^{ème} rang pauvreté ++	Forte vulnérabilité (1 ^{er} /2 ^{ème} rang en pauvreté/insécurité alimentaire) +++	Paysans généralement modernes ++
10	Diversité des structures de production	Exploitations familiales, grandes exploitations patronales et Entreprises +++	Exploitations familiales, Coopératives, ++	Grandes exploitations coloniales, investisseurs, saisonniers ++	Petite Exploitation, grandes entreprises tabac, cotons ++	Petites EAF Anciennes exploitations coloniales ++	Petites EAF ; EAF modernes ; MER/PER +++
11	Facilité d'accès pour équipe nationale	7h ++	1j ½ ++	6 – 12h ++	1j ½ - 2j +	1j ½ ++	3h +++

